

DOCUMENT D'OBJECTIFS

Site Natura 2000 FR9101364 Hautes vallées de la Cèze et du Luech



Phase 1 : Diagnostic et enjeux Document de synthèse

Annexes : tome II – Fiches habitats et espèces

SOMMAIRE

Fiches Habitats naturels terrestres

Suintements temporaires sur silice (*3170)	4
Sources pétrifiantes Cratoneurion (*7220)	8
Pelouses sèches semi naturelles et faciès d'embroussaillage Mesobromion (6210)	12
Prairies maigres de fauche de basse altitude (6510)	16
Formations méditerranéennes à Castanea sativa (9260-1.1)	19
Chênaies vertes acidiphiles (9340)	22
Hêtraies acidiphiles montagnardes (9120)	27
Landes sèches (4030)	31
Landes montagnardes à Cytisus oromediterraneus (5120)	35
Pelouses pionnières sur dalles siliceuses (*6110)	38

Fiches Habitats naturels liés aux milieux aquatiques

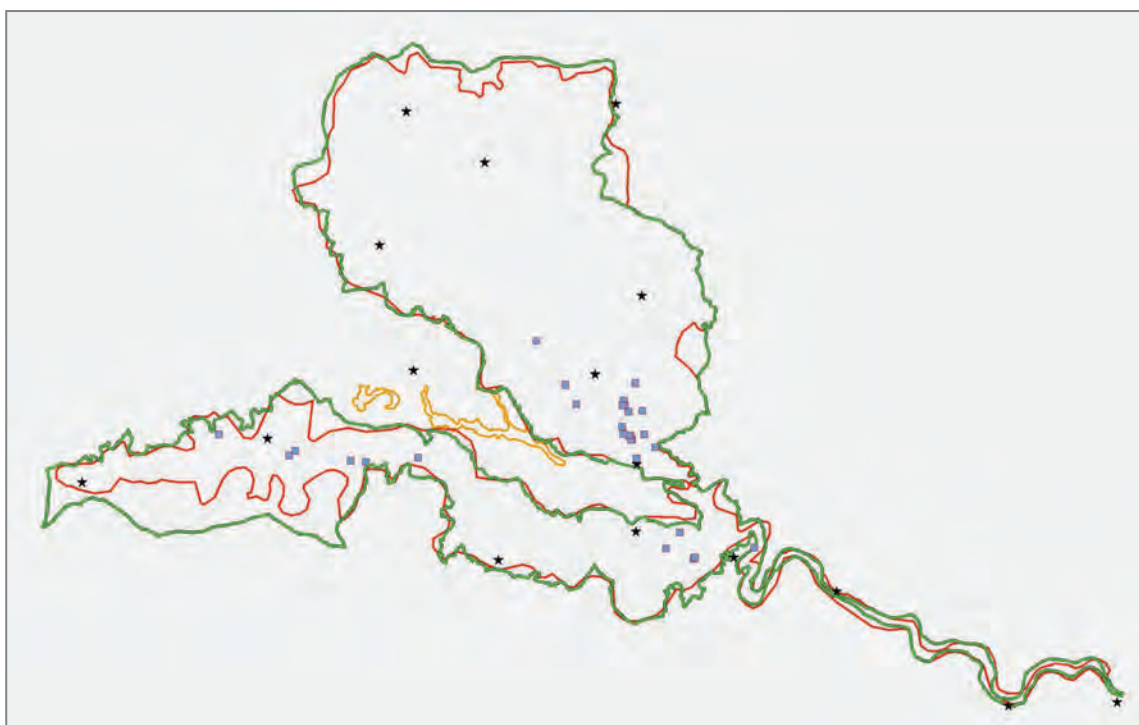
Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne (91E0*)	39
Forêts-galeries à Saule blanc et Peuplier blanc (92A0*)	43
Rivières permanentes méditerranéennes à Pavot cornu (3250)	47

Fiches Espèces

Ecrevisse à pattes blanches (1092).....	51
Chabots (1162/1163)	55
Barbeau méridional (1138)	59
Blageon (1131)	63
Tosxostome (1126)	67
Castor d'Europe (1337)	71
Loutre (1355)	75

Généralités

Code Natura 2000 : 3170-1	Code Corine Biotopes : 22.341	Statut : Prioritaire
Nombre d'occurrences sur le site : <20 stations	Représentativité sur le site	<<1 %
Surface sur le site : indéterminée / habitat de type ponctuel	Nombre de relevés réalisés	(2)
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site : TRES FORT		Priorité d'action : 1



Typologies

Manuel EUR 27 : *Mares temporaires méditerranéennes à Isoètes (*Isoetion*)
CORINE Biotopes : Petits gazons amphibies méditerranéens
Référence phytosociologique (Prodrome) : *Isoeto – Juncetea bufonii* / *Isoetion durieui* Braun-Blanq. 1936
Référence CATMINAT : *Juncetea bufonii*

Sources :

- Prodrome des végétations de France, classification jusqu'au niveau de la sous-alliance phytosociologique selon Bardat *et al.*, 2004
 - Julve, Ph., 2012 ff. - Baseveg. Répertoire synonymique des groupements végétaux de France. Version : Septembre 2012.
<http://perso.wanadoo.fr/philippe.julve/catminat.htm>

Répartition géographique en Europe et en France

Cet habitat se rencontre en France méditerranéenne dans les régions Provence Alpes Côte d'Azur, Corse et Languedoc Roussillon

Etat de conservation dans le domaine géographique concerné

Défavorable mauvais pour le domaine biogéographique méditerranéen

Source : BENSETTITI F. et J. TROUVILLIEZ, 2009 – Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive habitats . Rapport SPN 2009/12, MNHN-DEGB-SPN, Paris, 48 p.



Source : Cahier d'habitats Natura 2000 – Tome 3 : Habitats humides, 3170-1

Répartition à l'échelle régionale LR

L'Habitat se retrouve dans tous les départements ; les faciès observés sur le site sont également présents sur les sites "cévenols" : Vallon du Gardon de Saint Jean, Vallon du Gardon de Mialet, Vallon du Galeizon,...

Données sur le site

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie - Typicité

L'habitat est présent sur le site de manière très ponctuelle, couvrant quelques m² de surface et très certainement sous évalué.

Il existe sous 2 faciès bien distincts :

- **suintements sur versant schisteux** en mosaïque fine avec des groupements des *Helianthemion guttati* (non communautaire) Cortège à *Spiranthes aestivalis*, *Radiola linoides*, *Anagallis ssp.*, *Juncus capitatus* (...) avec parfois *Ophioglossum azoricum*
- **"micro mares temporaires" de bord de rivière** Cortège à *Gratiola officinalis*, *Allium schoenoprasum*, *Carex punctata*,...

Espèces caractéristiques de l'habitat		Espèces caractéristiques observées sur le site	
Espèces caractéristiques	Espèces compagnes	Espèces "constantes"	Espèces localisées
<i>Anagallis minima</i> <i>Anagallis tenella</i> <i>Isoetes duriae</i> <i>Juncus capitatus</i> <i>Ophioglossum azoricum</i> <i>Ornithopus pinnatus</i> <i>Radiola linoides</i> <i>Serapias lingua</i> <i>Spiranthes aestivalis</i> <i>Trifolium boccone</i> <i>Trifolium ligusticum</i>	<i>Agrostis capillaris</i> <i>Carex depressa</i> <i>Carlina vulgaris</i> <i>Juncus bufonius</i> <i>Rorippa stylosa</i> <i>Scilla autumnalis</i> <i>Tolpis barbata</i> <i>Trifolium campestre</i> <i>Trifolium dubium</i> <i>Trifolium subterraneum</i>	<i>Anagallis ssp.</i> ① <i>Juncus capitatus</i> ① <i>Radiola linoides</i> ① <i>Spiranthes aestivalis</i> ① <i>Isoetes duriae</i> ① Espèce très certainement présente à rechercher	<i>Agrostis capillaris</i> ① <i>Carlina vulgaris</i> ① <i>Rorippa stylosa</i> ① <i>Carex depressa</i> ② <i>Illecebrum verticillatum</i> ① <i>Ophioglossum azoricum</i> ① <i>Trifolium boccone</i> ① <i>Gratiola officinalis</i> ②
Source : Fiche n° 7 – Guide du naturaliste Causses Cévennes – PNC, 2007		Source : SULMONT E. – PNC	

Le rattachement des faciès observés sur le site est très difficile puisque ces derniers occupent de très petites surfaces et le plus souvent en mosaïque avec d'autres habitats (landes, matorrals, ...).

La composition floristique relevée peut être considérée comme assez typique à partir du moment où certaines espèces sont "constantes". D'autres ne sont présentes que ponctuellement ou viennent compléter le cortège.

L'Isoètes de Durieu *Isoetes duriei* est très certainement présente ; à rechercher au sein des habitats ou stations d'espèces caractéristiques d'ores et déjà localisées.

① Faciès de suintement sur versant schisteux



© Photo *Anagallis tenella*

② Faciès présent en bord de rivière



© Photo *Gratiola officinalis*

Source : Site Internet - Centre régional de documentation pédagogique de l'Académie de Besançon - Flore

Répartition sur le site

Le Faciès de suintement sur versant schisteux est présent au sein de l'ensemble des versants thermophiles à Chênes verts, Bruyère arborescente ou proche de dalles affleurantes inclinées.

Le faciès à *Gratiola officinalis* est plus courant en bordure du Lüech principalement en aval de Peyremale.

Cf. Carte n° 8

Intérêt patrimonial

<u>Rareté</u>	En France, ces types de mares temporaires sont localises au pourtour méditerranéen et à la Corse. C'est un habitat rare et de très faible étendue. Il est en régression rapide. Plus localement, il est présent sur les sites "cévenols" Vallon du Gardon de Saint Jean, Vallon du Gardon de Mialet, Vallon du Galeizon. Sa présence en Cévennes est d'autant plus intéressante qu'il est en limite d'aire et que le cortège, même si appauvri par endroits, reste très riche en espèces patrimoniales.		
<u>Espèces d'intérêt patrimonial</u>	Flore	Isoète de Durieu <i>Isoetes duriae</i>	
		Ophioglosse des Açores <i>Ophioglossum azoricum</i>	PN1, Lr1, DZ
		Spiranthe d'été <i>Spiranthes aestivalis</i>	CB, PN1, Lr2a, RZ
		Trèfle de Boccone <i>Trifolium boccone</i>	DZ
		Gratiola officinale <i>Gratiola officinalis</i>	PN2, Lr2a, DZ
		<i>Illecebrum verticillatum</i>	RZ
	Faune	Amphibiens, Reptiles et Odonates	
<u>Intérêt fonctionnel</u>	Aucun		
<u>Résultat</u>	FORT		

Analyse écologique et Enjeux

Etat de conservation de l'habitat sur le site

<u>Méthode utilisée</u>	"Carnino"	CEN LR	MNHN	Autre ⁽¹⁾
		Grille *3170_annuelles		
<u>Indicateurs retenus</u>		Typicité du cortège Litière, sol nu Dégradations		Typicité du cortège Embroussement, litière au sol Dégradations
<u>Evaluation</u>	Cette évaluation de l'état de conservation s'est basée sur 2 relevés très succincts communiqués par E. SULMONT – PNC ⇒ La typicité du cortège est assez bonne (même si le cortège est appauvri) ⇒ La litière est en revanche assez importante (+ embroussement alentours / autres habitats) ⇒ Les dégradations quasi nulles			
<u>Résultat</u>		MOYEN		MOYEN

⁽¹⁾ Autre = Référence à l'adaptation de la méthode d'évaluation de l'habitat de suintements temporaires utilisée par le BE CBE – Site Natura 2000 "Vallon du Gardon de Saint Jean", 2012.

Vulnérabilité de l'habitat sur le site		
<u>Dynamique naturelle</u>	En évolution naturelle, les dépressions ou les suintements finissent par se combler. Ils s'assèchent alors sur une durée plus longue faisant évoluer le cortège vers une pelouse humide à Sérapias (<i>Serapion</i>) puis vers une pelouse d'annuelles à Hélianthème à gouttes (<i>Tuberarion guttatae</i>) ; la strate arbustive prend alors rapidement le dessus transformant l'habitat en maquis bas à ciste (<i>Cisto-Lavanduletea</i>) ou en lande à bruyères puis en Chênaie verte. La conservation des espèces caractéristiques dépend du maintien de l'alternance d'une saison estivale sèche à évaporation progressive et un apport hydrique hivernal pauvre en nutriments.	
<u>Tendances évolutives</u>	Facteurs d'influence positifs	Maintien des landes semi ouvertes, pâturage extensif (attention à l'apport de matière organique) Fauche tardive des talus de bords de route
	Facteurs d'influence négatifs Menaces	Absence d'entretien et embroussaillage des stations par, entre autres, des espèces envahissantes Piétinement anthropique ou animal, eutrophisation Travaux sur talus de bord de route (agrandissement de voie, dépôt de matériaux, curage des fossés, ...) Ecoulement d'eaux usées
<u>Résultat</u>	TRES FORTE	

Enjeu de conservation de l'habitat sur le site		
Note régionale : 7	Note globale : 11	Enjeu : TRES FORT
		Enjeu local : TRES FORT

Objectifs et Actions

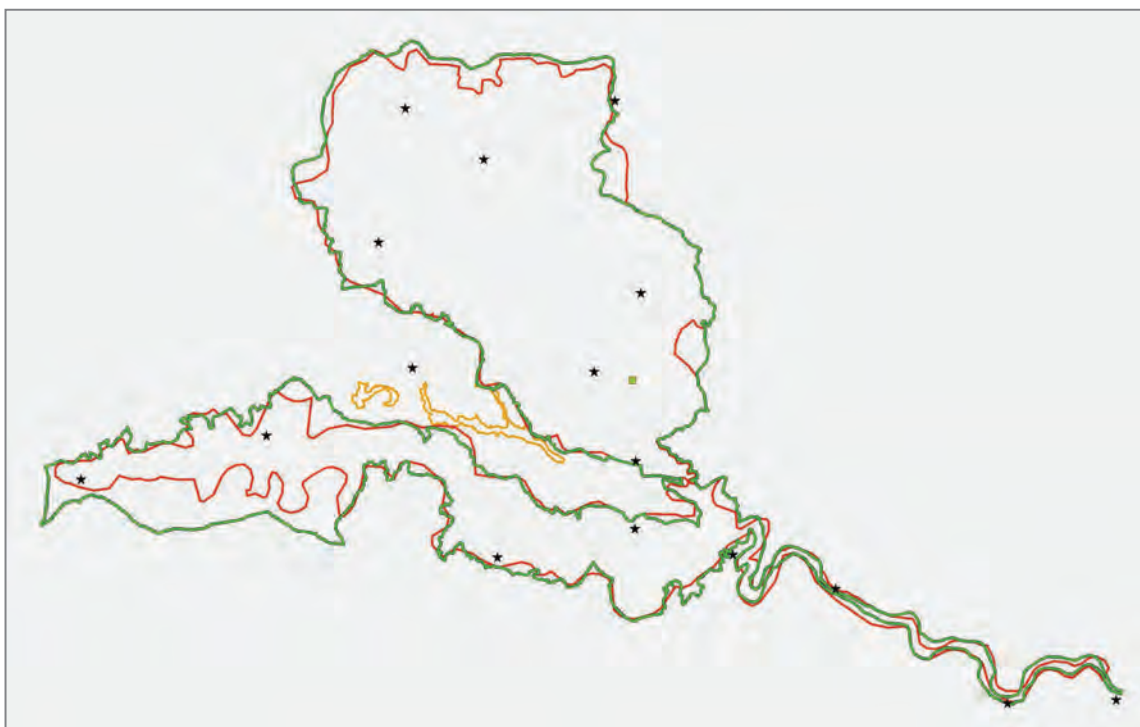
Objectifs et mesures de gestion conservatoires
▶ Suivre l'évolution des stations connues ▶ Améliorer les connaissances sur la localisation et le type d'habitat présent sur le site ▶ Eviter tout dépôt de matériaux sur les stations connues ▶ Sensibiliser les acteurs locaux à la reconnaissance de l'habitat et à ses exigences écologiques ▶ Mettre en place un plan d'actions de lutte contre les espèces envahissantes

SOURCES PETRIFIANTES

H2

Généralités

Code Natura 2000 : 7220	Code Corine Biotopes : 54.12	Statut : Prioritaire
Nombre d'occurrences sur le site : 1	Représentativité sur le site	<<1%
Surface sur le site : indéterminée / habitat de type ponctuel	Nombre de relevés réalisés	0
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site : MODERE		Priorité d'action : 2



Typologies

Manuel EUR 27 : Sources pétrifiantes avec formations de travertins (*Cratoneurion*)
CORINE Biotopes : Sources pétrifiantes à Tuf
Référence phytosociologique (Prodrome) : *Eucladion*

Sources : - Prodrome des végétations de France, classification jusqu'au niveau de la sous-alliance phytosociologique selon Bardat *et al.* 2004

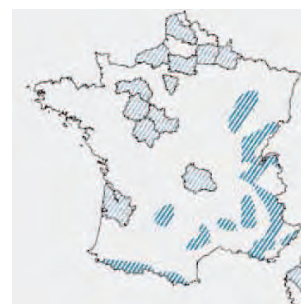
Répartition géographique en Europe et en France

Habitat présent dans tous les systèmes montagnards français (Alpes, Pyrénées,...). Il est assez rare et très localisé en région méditerranéenne

Etat de conservation dans le domaine géographique concerné

Défavorable inadéquat pour le domaine biogéographique méditerranéen

Source : BENSETTITI F. et J. TROUVILLIEZ, 2009 – Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive habitats. Rapport SPN 2009/12, MNHN-DEGB-SPN, Paris, 48 p.



Source : Cahier d'habitats Natura 2000 – Tome 3 : Habitats humides, 7220

Répartition à l'échelle régionale LR

L'Habitat se retrouve dans tous les départements ; les faciès observés sur le site sont également présents sur les sites "cévenols" : Vallon du Gardon de Saint Jean, Vallon du Gardon de Mialet, Vallon du Galeizon,...

Données sur le site

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie - Typicité

L'habitat est présent sur le site de manière extrêmement ponctuel (très probablement sous recensé). Il se caractérise par la présence de concrétions calcaires à l'aplomb de rebords rocheux calcaires (en bord de route et paradoxalement tout près d'une chênaie verte très thermophile) et par la présence de mousses, hépatiques et fougères.

Ces formations pourraient aussi être rapprochées des groupements des *Adiantetalia* (non communautaire) regroupant les falaises continentales humides des régions méditerranéennes dont le cortège spécialisé est dominé par *Adiantum capillus veneris* et d'espèces de Mousses.

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces caractéristiques Espèces compagnes

Brachythecium rivulare, ... Bryophytes "aquatiques"

Source : Cahier d'habitats humides Tome 3 – Fiche 7220

Espèces caractéristiques observées sur le site

Espèces caractéristiques

Adiantum capillus veneris

Espèces compagnes

Hépatiques, mousses

Source : SULMONT E. – PNC



© Photo Habitat dans son ensemble – I. BASSI / ONF, 2011



© Photo *Adiantum capillus veneris* – I. BASSI / ONF, 2011

Répartition sur le site

Une seule station connue à ce jour localisée en bord de route, en dessous du Château d'Aujac (du Cheylard)

Intérêt patrimonial

Rareté

En France, cet habitat est rare et localisé dans les régions calcaires plus ou moins karstiques en climat plutôt continental et montagnard. Dans le secteur méditerranéen, il est encore plus localisé. Il est globalement en régression rapide.

Espèces d'intérêt patrimonial

Flore : Cet habitat présente une valeur botanique remarquable du fait, d'une part, qu'il héberge des espèces de bryophytes qui lui sont strictement inféodées et, d'autre part, qu'il a un fonctionnement particulier. La petitesse des surfaces sur lesquelles il se développe et les constructions géologiques auxquelles il peut participer font de lui un milieu particulièrement fragile

Intérêt fonctionnel

Aucun

Résultat

FORT

Analyse écologique et Enjeux

Etat de conservation de l'habitat sur le site				
<u>Méthode utilisée</u>	"Carnino"	CEN LR	MNHN	Autre ⁽¹⁾
<u>Indicateurs retenus</u>		Recouvrement litière, d'algues filamenteuses Traces piétinement Typicité cortège		Nombre de stations, Typicité du cortège Embroussaillage, Epaisseur de litière Dégradations
<u>Evaluation</u>	Assez "mince" puisque réalisée sur une seule station et sans relevé			
<u>Résultat</u>		Bon		Moyen
⁽¹⁾ Autre = Référence à l'adaptation de la méthode d'évaluation de l'habitat de sources pétrifiantes utilisée par le BE CBE – Site Natura 2000 "Vallon du Gardon de Saint Jean", 2012.				

Vulnérabilité de l'habitat sur le site		
<u>Dynamique naturelle</u>	Habitat assez stable	
<u>Tendances évolutives</u>	Facteurs d'influence positifs	Bonne qualité de l'eau et régime hydrologique adapté (débit, eau constamment) Conditions climatiques stationnelles favorables : humidité constante de l'air et températures estivales modérées
	Facteurs d'influence négatifs Menaces	Dégradation directe s'il y a un élargissement de la piste ou de la route, par modification des écoulements ou par piétinement ou dégradation humaine. Pas de menace forte identifiée à ce jour.
<u>Résultat</u>	TRES FORTE	

Enjeu de conservation de l'habitat sur le site		
Note régionale : 2	Note globale : 6	Enjeu : MODERE
		Enjeu local : TRES FORT*

*La rareté de l'habitat dans le secteur justifie un enjeu local très fort, même si le mode régional d'évaluation des enjeux aboutit à un niveau modéré.

Objectifs et Actions

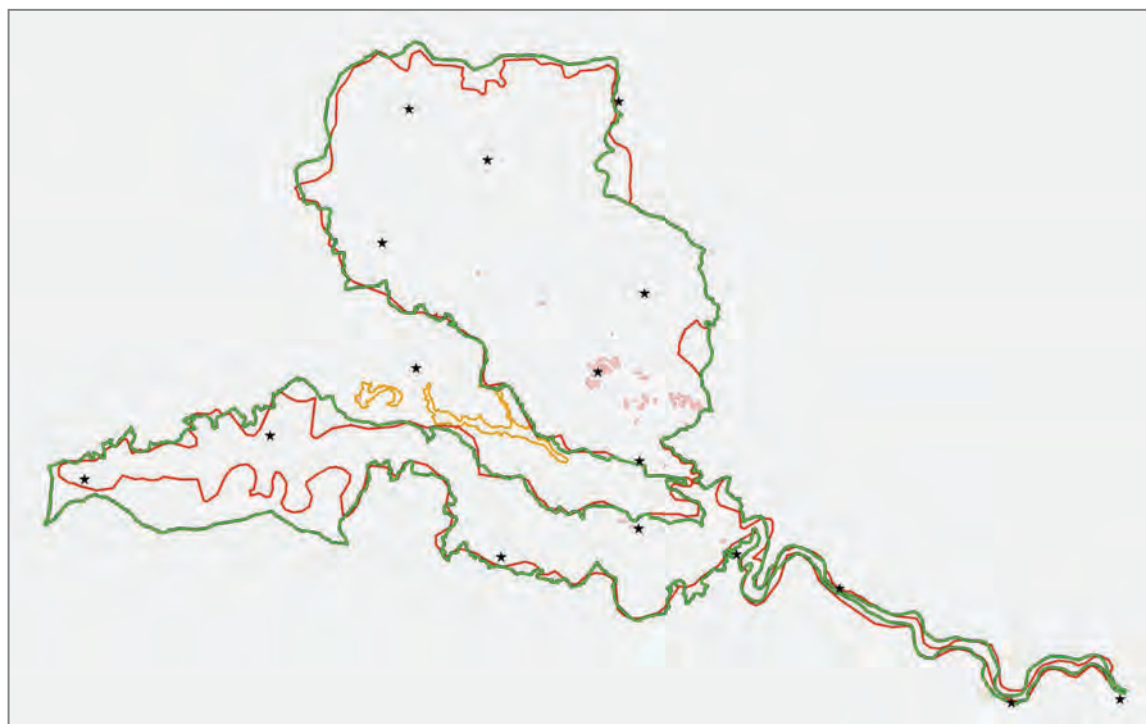
Objectifs et mesures de gestion conservatoires
▶ Suivre l'évolution de la station connue ▶ Améliorer les connaissances sur la localisation et le type d'habitat présent sur le site ▶ Sensibiliser les acteurs locaux à la reconnaissance de l'habitat et à ses exigences écologiques

PELOUSES SECHES CALCICOLES

H3

Généralités

Code Natura 2000 : 6210	Code Corine Biotopes : 34.32	Statut : Communautaire
Nombre d'occurrences sur le site : 47	Représentativité sur le site	<1%
Surface sur le site : 42,5 ha	Nombre de relevés réalisés	8
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site : FORT		Priorité d'action : 2



Typologies

Manuel EUR 27 : Pelouses sèches semi naturelles et Faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco – Brometea*) (* sites d'orchidées remarquables)
CORINE Biotopes : Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides (*Mesobromion*)
Référence phytosociologique (Prodrome) : *Brometalia erecti* Koch 1926

Sources : - Prodrome des végétations de France, classification jusqu'au niveau de la sous-alliance phytosociologique selon Bardat *et al.* 2004

Répartition géographique en France

Habitat présent sur tous les terrains calcaires des plaines et collines soumis au climat atlantico-continentale

Etat de conservation dans le domaine géographique concerné

Défavorable inadéquat pour le domaine biogéographique méditerranéen

Source : BENSETTITI F. et J. TROUVILLIEZ, 2009 – Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive habitats. Rapport SPN 2009/12, MNHN-DEGB-SPN, Paris, 48 p.

Répartition à l'échelle régionale LR

Habitat rare mais présent sur l'ensemble des départements de la région et très présent sur la partie caussenarde et sur les terrains calcaires du piémont pyrénéen incluant les Corbières.

Données sur le site

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie - Typicité

Végétation de pelouses sèches à semi sèches se développant sur sols carbonatés relativement pauvres. Sur le site, l'habitat se présente sur sols profonds (argilo-marneux) - le type restant à définir plus précisément. Ces pelouses, à aspect prairial (*Mesobromion*) et le plus souvent fauchées ou pâturées, sont caractérisées par la présence de Brome érigé *Bromus erectus* et/ou du Brachypode rupestre *Brachypodium rupestre* et d'un plus ou moins grand nombre d'espèces d'orchidées (ce qui pourrait faire de l'habitat un habitat prioritaire, ce qui n'est pas le cas sur le site).

Le cortège observé sur le site est dans certains cas "mixte" qui illustre bien le stade intermédiaire que peut avoir l'habitat en fonction des pratiques s'y exerçant (fauche, amendement, pâturage,...). La végétation y est généralement plus basse qu'au sein des prairies de fauche et bien moins productives en matière de fourrage. Ces formations sont appelées "segnas" localement puisque plus sèches que les prairies et bien souvent occupant les terrasses.

Espèces caractéristiques observées sur le site

Espèces caractéristiques	Espèces compagnes	Espèces d'orchidées rencontrées
<i>Bromus erectus</i> <i>Brachypodium pinnatum</i> <i>Achillea millefolium</i> <i>Eryngium campestre</i> <i>Helianthemum nummularium</i> <i>Teucrium chamaedrys</i> <i>Trisetum flavescens</i>	<i>(Arrhenatherum elatius)</i> <i>Blackstonia perfoliata</i> <i>Carex caryophylla</i> <i>Cerastium fontanum</i> <i>Dianthus deltoids</i> <i>Festuca ovina gr.</i> <i>Ononis spinosa</i>	<i>Petrorhagia prolifera</i> <i>Plantago lanceolata</i> <i>Ranunculus bulbosus</i> <i>Sherardia arvensis</i> <i>Thymus pulegioides</i> <i>Thymus vulgaris</i> <i>Urospermum daleschampi</i>
<i>Anacamptis pyramidalis</i> <i>Himantoglossum robertianum</i> <i>Himantoglossum hircinum</i>		

Source : Campagnes de terrain 2011-2012



© **Photo** Habitat dans son ensemble, BEDOUSES.
Fort taux d'embroussaillage par les ligneux et épineux.
- I. BASSI / ONF, 2011

© **Photo** Zoom sur cortège, PRAT BOULET- I. BASSI / ONF, 2012

Répartition sur le site

Bedouesses, alentours du village d'Aujac, Aujaguet, lieu dit Prat Boulet (vallée de l'Homol); de manière générale en dessous de 600m d'altitude, sur des pentes éloignées des rivières

Intérêt patrimonial

<u>Rareté</u>	Ces pelouses mésophiles sont en régression forte en France
<u>Espèces d'intérêt patrimonial</u>	Flore : espèces d'orchidées dont certaines à fort intérêt patrimonial Faune : chiroptères, lépidoptères, orthoptères, avifaune, ...
<u>Intérêt fonctionnel</u>	Participent à la mosaïque d'habitats, lieux de chasse pour de nombreuses espèces
<u>Résultat</u>	FORT

Analyse écologique et Enjeux

Etat de conservation de l'habitat sur le site				
Méthode utilisée	"Carnino"	CEN LR	MNHN	Autre ⁽¹⁾
Indicateurs retenus		Recouvrement litière, de ligneux bas < et > 30 cm Présence sol nu, Typicité cortège Recouvrement espèces exigeantes en éléments nutritifs		Typicité du cortège Recouvrement Brachypode penné, espèces exotiques, ligneux Dégradations
Evaluation				
Résultat		MOYEN		Bon à MOYEN
⁽¹⁾ Autre = Dire d'expert ou Méthode "MACIEJEWSKI"				

Vulnérabilité de l'habitat sur le site		
Dynamique naturelle		
Tendances évolutives	Facteurs d'influence positifs	Pâturage extensif
	Facteurs d'influence négatifs Menaces	Embroutissement par épineux ou ligneux Amendement et fauche faisant apparaître des espèces prairiales et disparaître les espèces d'orchidées
Résultat	MODERE à Fort	

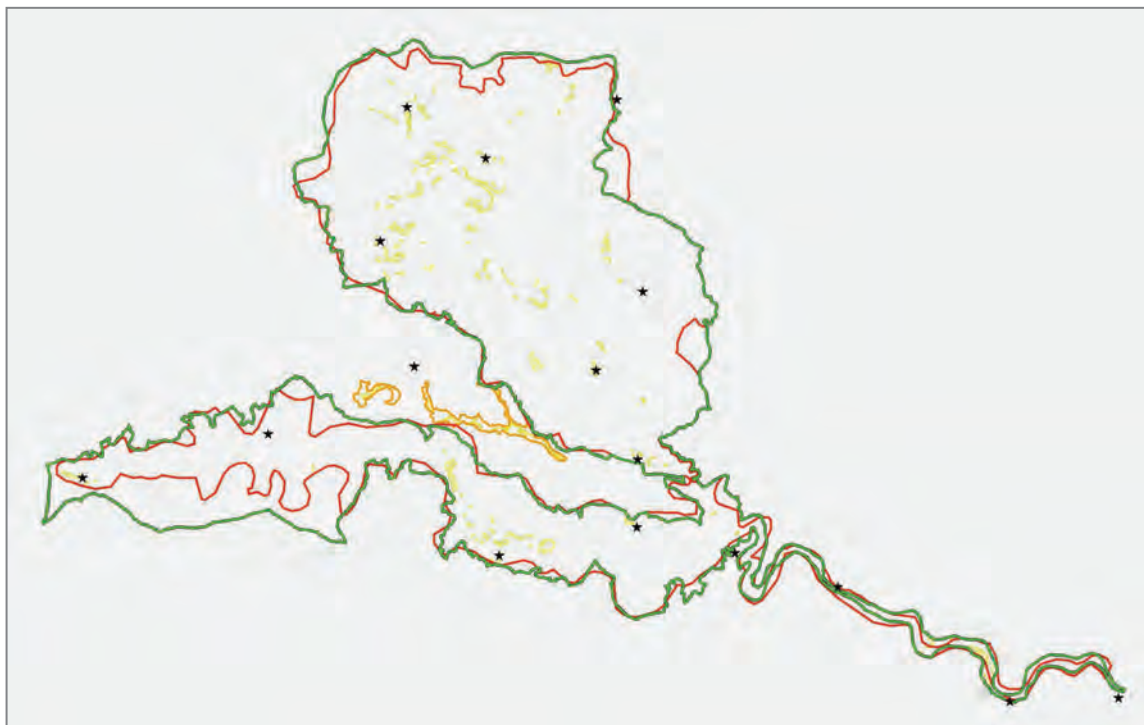
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site		
Note régionale : 4	Note globale : 7	Enjeu : FORT
		Enjeu local : FORT

Objectifs et Actions

Objectifs et mesures de gestion conservatoires
- Améliorer les connaissances sur l'habitat (description, dynamique,...) - Mener des travaux de débroussaillage sur certaines parcelles (notamment vers Bedousses) - Sensibiliser les acteurs locaux à la reconnaissance de l'habitat et à ses exigences écologiques grâce à la vulgarisation sur les espèces d'orchidées, les espèces méditerranéennes,...

Généralités

Code Natura 2000 : 6510	Code Corine Biotopes : 38.2	Statut : Communautaire
Nombre d'occurrences sur le site : 236	Représentativité sur le site	2%
Surface sur le site : 276 ha	Nombre de relevés réalisés	99
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site : EXCEPTIONNEL		Priorité d'action : 1



Typologies

Manuel EUR 27 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)
CORINE Biotopes : Prairies à fourrage des plaines)
Référence phytosociologique (Prodrome) : *Arrhenatheretalia elatioris* Tüxen 1931

Sources : - Prodrome des végétations de France, classification jusqu'au niveau de la sous-alliance phytosociologique selon Bardat *et al.* 2004

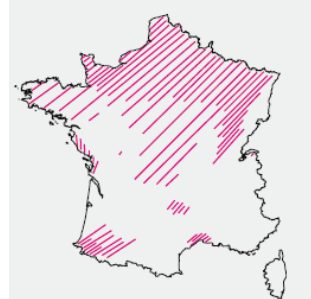
Répartition géographique en France

Habitat assez bien répandu sur l'ensemble du territoire à l'exception des régions strictement méditerranéennes.

Etat de conservation dans le domaine géographique concerné

Défavorable mauvais pour le domaine biogéographique méditerranéen

Source : BENSETTITI F. et J. TROUVILLIEZ, 2009 – Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive habitats . Rapport SPN 2009/12, MNHN-DEGB-SPN, Paris, 48 p.



Source : Cahier d'habitats Natura 2000 – Tome 4 : Habitats agropastoraux Volume 2, 6510

Répartition à l'échelle régionale LR

Habitat assez rare, en limite de répartition en Languedoc Roussillon.

Données sur le site

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie - Typicité

Prairies maigres de fauche de basse altitude se situant en majorité en dessous de 800m d'altitude et proche des rivières du site sur sols profonds et frais. La hauteur de végétation est assez variable mais typiquement >50 cm voire 1,20 m et dans les meilleurs des cas les prairies se composent de 3 strates (grandes graminées, autres espèces dont légumineuses, espèces annuelles et/ou à rosettes dont orchidées).

Ces prairies sont très productives et sont gérées de manière extensive : fauche dès le mois de mai, pâturage automnale. La fertilisation est le plus souvent naturelle (via la fréquentation par les troupeaux).

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces caractéristiques et compagnes

Arrhenatherum elatius, *Trisetum flavescens*,
Pimpinella major, *Centaurea jacea*,
Crepis biennis, *Knautia arvensis*,
Tragopogon pratensis, *Daucus carota*,
Leucanthemum vulgare, *Alopecurus pratensis*,
Sanguisorba officinalis, *Campanula patula*,
Leontodon hispidus, *L. nudicaulis*,
Linum bienne, *Oenanthe pimpinelloides*,
Rhinanthus lanceolatus, *Malva moschata*,
Serapias cordigera.

Source : Cahier d'habitats agro pastoraux Tome 4– Fiche 6510

Espèces caractéristiques observées sur le site

Espèces caractéristiques

Arrhenatherum elatius
Festuca arundinacea ssp *arundinacea*
Anthoxanthum odoratum
Dactylis glomerata ssp *hispanica*
Galium erectum, *Holcus lanatus*
Plantago lanceolata, *Rumex acetose*
Tragopogon pratensis
Trifolium pratense, *Salvia* spp.
Vicia spp., *Lathyrus* spp.

Espèces compagnes

Anacamptis coriophora
Bromus hordeaceus
Centaurea spp.
Cynosurus cristatus
Leucanthemum vulgare
Lolium perenne
Narcissus poeticus
Poa pratensis, *Silene flos coculi*
Trisetum flavescens

Source : Campagnes de terrain 2011-2012



© Photo *Anacamptis coriophora* – I. BASSI / ONF, 2011



© Photo –Habitat dans son ensemble, prairie près du Viaduc CHAMBORIGAUD
I. BASSI / ONF, 2011

Répartition sur le site

Fond de vallons, proches des 3 principales rivières du site : Cèze, Luech et Homol

Intérêt patrimonial

Rareté

Habitat en forte régression du fait des changements de pratiques et de la pression de l'urbanisation.

Espèces d'intérêt patrimonial

Flore : espèces d'orchidées *Anacamptis coriophora*, *Orchis ustulata*, *Aceras anthropophorum*, *Serapias* spp.
Faune : lépidoptères, chiroptères, orthoptères, ...+ micro habitats humides développés autour des béal et le développement des populations d'odonates et autre faune associée.

<u>Intérêt fonctionnel</u>	Très important du fait de leur position sur les terrasses alluviales (non encore occupées par des campings, des villas secondaires ou des espèces envahissantes). Participe fortement à la biodiversité
<u>Résultat</u>	FORT

Analyse écologique et Enjeux

Etat de conservation de l'habitat sur le site				
<u>Méthode utilisée</u>	"Carnino"	CEN LR	MNHN	Autre ⁽¹⁾
<u>Indicateurs retenus</u>		Recouvrement litière, de ligneux bas < et > 30 cm Présence sol nu, Nbre de strates Typicité cortège Recouvrement ombellifères vivaces eutrophiles Dégradations		Typicité du cortège Présence espèces indicatrices du régime de fauche, prairies fleuries Recouvrement espèces envahissantes, ligneux Dégradations
<u>Evaluation</u>				
<u>Résultat</u>		MOYEN		Bon à MOYEN

⁽¹⁾ Autre = Dire d'expert ou Méthode "MACIEJEWSKI"

Vulnérabilité de l'habitat sur le site		
<u>Dynamique naturelle</u>	Habitat dépendant de la pratique de fauche, donc de l'homme, qui peut donc évoluer très rapidement faute d'entretien (dynamique de la fougère aigle (Tagnac, Conflans), des épineux (Brouzet), colonisation par les ligneux (notamment des pins) bord de Cèze proche de Pontails et Brésis,...) ou encore par le genêt purgatif à plus haute altitude (Plateau de Bonnevaux, St Maurice de Ventalon) , apparition d'espèces nitrophiles et/ou rudérales <i>Bromus sterilis</i> , <i>Verbascum</i> , <i>Rumex obtusifolius</i> , ... dans le cas d'une fertilisation (animale ou chimique) importante.	
<u>Tendances évolutives</u>	Facteurs d'influence positifs	Fauche tardive, pâturage précoce et éventuellement sur le regain
	Facteurs d'influence négatifs Menaces	Abandon des pratiques de fauche et modification du fonctionnement hydraulique traditionnel par manque d'entretien des béals = menace réelle Amendement trop important faisant apparaître des espèces exigeantes en azote, surpâturage = menace réelle Remembrement foncier, constructions = menace avérée Labours par sangliers rendant difficile voire impossible la fauche = Menace avérée
<u>Résultat</u>	FORT	

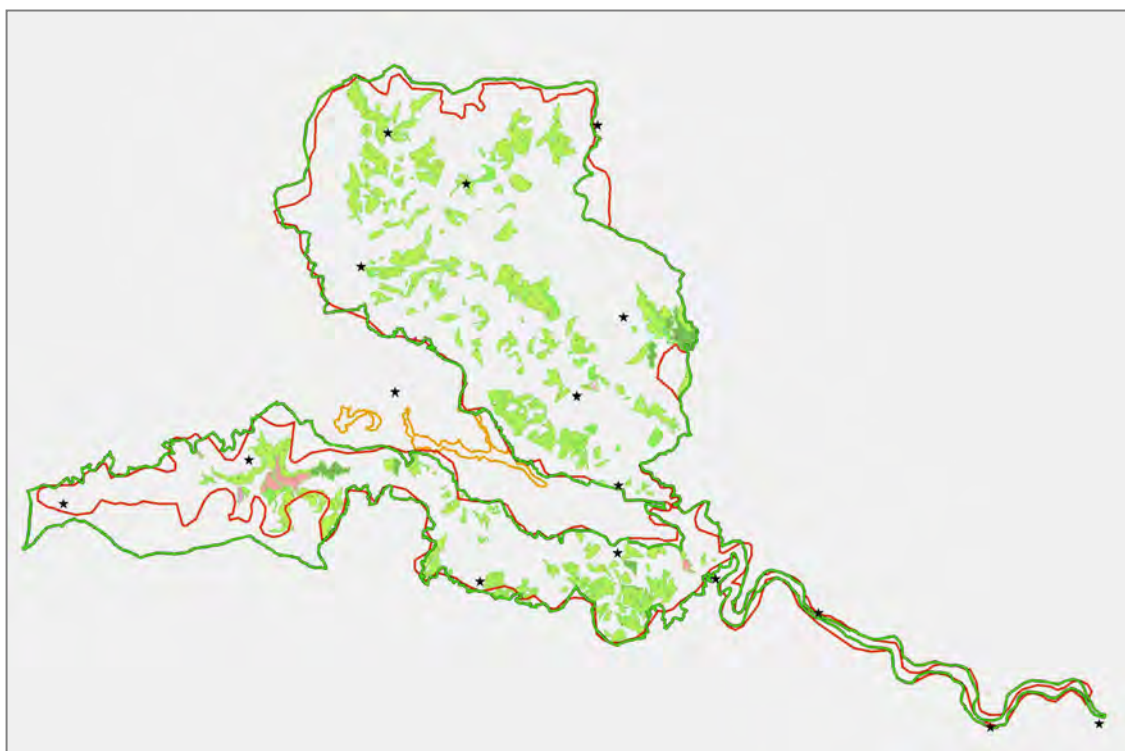
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site		
Note régionale : 7	Note globale : 13	Enjeu : EXCEPTIONNEL
		Enjeu local : EXCEPTIONNEL

Objectifs et Actions

Objectifs et mesures de gestion conservatoires
- Améliorer les connaissances sur l'habitat (types, dynamique, pratiques, cortèges intermédiaires, ...) - Mettre en place un suivi des prairies les plus "typiques" du site - Maintenir voire restaurer les prairies de fauche existantes en aidant à la gestion, la fertilisation et l'irrigation - Sensibiliser les propriétaires et élus locaux de l'importance de tels habitats et peser sur les révisions de plans locaux d'urbanisme - Entamer une discussion avec les chasseurs vis-à-vis des dégradations faites à l'habitat et leurs conséquences sur la gestion durable et aider les propriétaires ou gestionnaires à la mise en place de protection des parcelles.

Généralités

Code Natura 2000 : 9260-1.1	Code Corine Biotopes : 41.9 et 83.12	Statut : Communautaire
Nombre d'occurrences sur le site : 324	Représentativité sur le site	15%
Surface sur le site : 2109 + 25 ha	Nombre de relevés réalisés	136
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site : TRES FORT		Priorité d'action : 1



Typologies

Manuel EUR 27 : Châtaigneraies (cévenoles) des étages méso méditerranéen supérieur
CORINE Biotopes : Bois de Châtaigniers
Référence phytosociologique (Prodrome) : *Quercion ilicis* Braun-Blanq. ex Molin. 1934

Sources : - Prodrome des végétations de France, classification jusqu'au niveau de la sous-alliance phytosociologique selon Bardat *et al.*, 2004

Répartition géographique en France

Habitat assez bien répandu sur l'ensemble du territoire à l'exception des régions strictement méditerranéennes.

Etat de conservation dans le domaine géographique concerné

Défavorable mauvais pour le domaine biogéographique méditerranéen

Source : BENSETTIT F. et J. TROUVILLIEZ, 2009 – Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive habitats. Rapport SPN 2009/12, MNHN-DEGB-SPN, Paris, 48 p.



Source : Cahier d'habitats Natura 2000 – Tome 2 : Habitats forestiers Volume 2, 9260

Répartition à l'échelle régionale LR

Habitat assez bien répandu dans le Gard et la Lozère

Données sur le site

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie - Typicité

L'habitat se présente sous 2 formes principales sur le site :

- majoritairement des taillis plus ou moins hauts (de 8 à 15m de haut), le plus souvent non entretenus et accompagnés de pins maritimes. Les plus "beaux" taillis sur terrasses sont issus d'anciens vergers à fruits dont les plus gros sujets (dont les diamètres dépassent le mètre pour certains) sont les témoins d'une gestion ancestrale (même dans des secteurs quasi inaccessibles de nos jours).
- Des vergers sur terrasses, entretenus par le pâturage, clôturés ou non.

Dans les 2 cas de figure, la strate herbacée est très pauvre.

L'habitat est considéré comme étant d'intérêt communautaire certain en dessous de 400m d'altitude.

Les châtaigneraies situées entre 400 et 600 m ont été comptabilisées dans la surface totale d'habitat d'intérêt communautaire ; cependant, les polygones au-dessus de 400 m devront faire l'objet d'une étude complémentaire avant toute contractualisation.

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces caractéristiques observées sur le site

Espèces caractéristiques	Espèces compagnes	Espèces caractéristiques	Espèces compagnes
L'astérisque (*) indique que le taxon est "méditerranéen" (liste validée par le CBN Méditerranéen)			
<i>Castanea sativa</i> , <i>Pinus pinaster</i> <i>Quercus ilex</i> *, <i>Quercus pubescens</i> <i>Erica arborea</i> *, <i>Arbutus unedo</i> * <i>Phillyrea angustifolia</i> *, <i>Juniperus oxycedrus</i> * <i>Pistacia terebinthus</i> , <i>Viburnum tinus</i> * <i>Dorycnium pentaphyllum</i> , <i>Euphorbia characias</i> * <i>Cistus salvifolius</i> * <i>Cistus populifolius</i>	<i>Poa nemoralis</i> <i>Teucrium scorodonia</i> <i>Ilex aquifolium</i> <i>Pteridium aquilinum</i> <i>Hedera helix</i> <i>Deschampsia flexuosa</i> <i>Erica cinerea</i> <i>Calluna vulgaris</i>	<i>Castanea sativa</i> <i>Pinus pinaster</i> <i>Quercus ilex</i> * <i>Deschampsia flexuosa</i> <i>Poa nemoralis</i> <i>Pteridium aquilinum</i> <i>Teucrium scorodonia</i> <i>(Arbutus unedo</i> *, <i>Erica arborea</i> *)	<i>Calluna vulgaris</i> <i>Cytisus scoparius</i> <i>Cistus pouzolzii</i> <i>Erica</i> spp. <i>Hedera helix</i> <i>Ilex aquifolium</i> <i>Rosa</i> spp., <i>Rubus</i> spp.

Source : Cahier d'habitats forestier Tome 2– Fiche 9260-1.1

Source : Campagnes de terrain 2011-2012



© Photo Verger à Châtaignier entretenu, pâturé – I. BASSI / ONF, 2011



© Photo –Taillis de Châtaignier non entretenu - I. BASSI / ONF, 2011

Répartition sur le site

Habitat assez bien réparti sur l'ensemble du site (sauf "queue de site le long du cours moyen de la Cèze) principalement en exposition sud ou est et à des altitudes inférieures à 600m (pour présenter le cortège méditerranéen).

Intérêt patrimonial	
<u>Rareté</u>	Habitat bien représenté dans les Cévennes (surface d'habitat d'intérêt communautaire mal estimée vu la difficulté de caractérisation de l'habitat). Habitat en forte régression du fait de l'abandon des pratiques, de l'inaccessibilité de certaines parcelles et de la vulnérabilité aux maladies.
<u>Espèces d'intérêt patrimonial</u>	Faune : micro habitats dans très vieux gros châtaigniers et dans l'écorce de manière générale pour les insectes saproxylophages et les chiroptères, avifaune,
<u>Intérêt fonctionnel</u>	Lutte contre l'érosion des sols, lieu de nourrissage automnal des ovins, participe à la diversité des milieux avec les chênaies vertes au sein d'un "océan" de résineux.
<u>Résultat</u>	FORT

Analyse écologique et Enjeux

Etat de conservation de l'habitat sur le site				
<u>Méthode utilisée</u>	"Carnino"	CEN LR	MNHN	Autre ⁽¹⁾
		Grille sous type "verger"		
<u>Indicateurs retenus</u>	Typicité du cortège / liste espèces typiques Recouvrement essences non typiques, Dégradations % très gros bois vivants % gros bois mort Surface jeune peuplement, Etat de la régénération	Nbre très gros bois (D>70) Recouvrement sol nu Typicité du cortège / présence espèces rudérales, exotiques % branches mortes sur pied Dégradations dont dues au feu		Ratio espèces méditerranéennes / espèces eurosibériennes + limite altitudinale
<u>Evaluation</u>	A partir des relevés réalisés			
<u>Résultat</u>	MOYEN à MAUVAIS	MOYEN à MAUVAIS		
⁽¹⁾ Autre = Dire d'expert CBN Méditerranéen				

Vulnérabilité de l'habitat sur le site		
<u>Dynamique naturelle</u>	Le Châtaignier est supplanté dans la majorité des cas par des résineux (pin maritime ou pin noir) qui se développent bien sur les stations dont certaines pourraient être favorables au châtaignier dans le cadre d'une gestion suivie et interventionniste (élimination des pins, choix des brins de taillis ou conversion en futaie, entretien du sous bois contre la fougère aigle et les espèces de landes (bruyère, callune).	
<u>Tendances évolutives</u>	Facteurs d'influence positifs	Entretien des peuplements, lutte contre les résineux
	Facteurs d'influence négatifs Menaces	Colonisation par les résineux (pin maritime et noir notamment) Dégradation directe (retournement) et indirecte (démolition des murets) par la faune sauvage (sangliers) Attaque par les maladies (chancre, encre voire cynips) Manque de gestion due au morcellement du foncier, au contexte économique défavorable
<u>Résultat</u>	FORT	

Enjeu de conservation de l'habitat sur le site		
Note régionale : 5	Note globale : 10	Enjeu : TRES FORT
		Enjeu local : TRES FORT

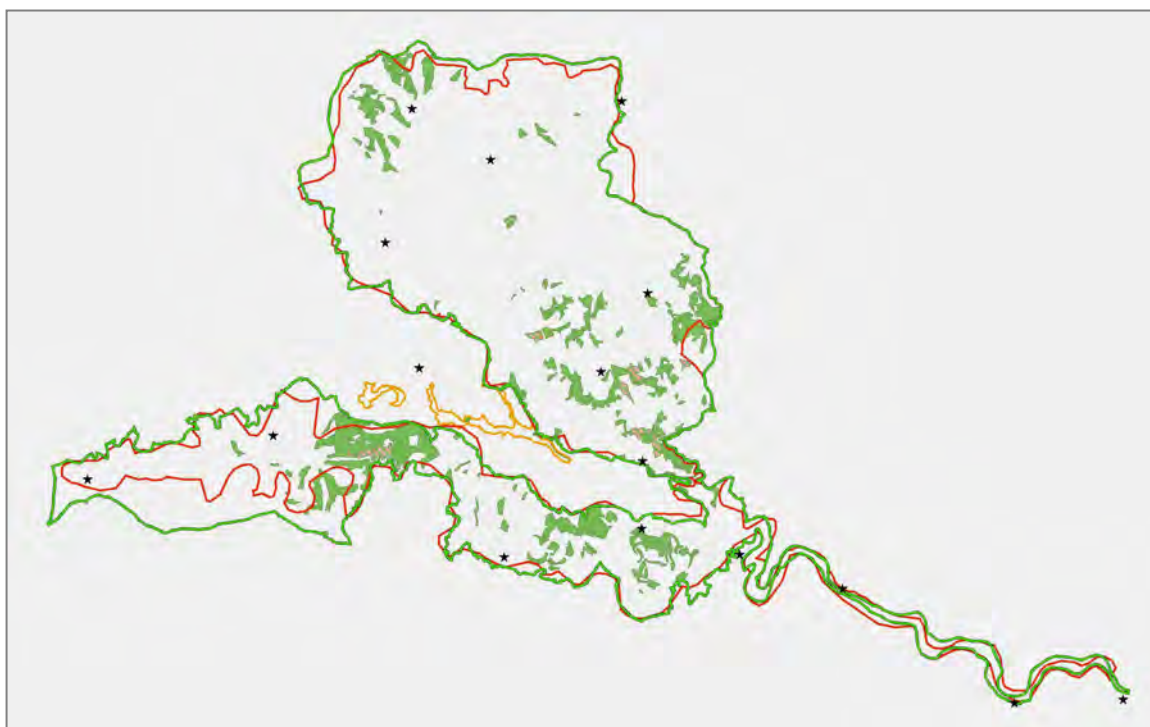
Objectifs et Actions

Objectifs et mesures de gestion conservatoires

- Maintenir et restaurer les châtaigneraies en favorisant leur gestion agricole et sylvicole tout en conservant les variétés locales
- Constituer un réseau d'arbres à cavités et d'îlots de sénescence au sein des taillis et des vergers
- Mener des travaux d'élimination du pin maritime au sein des stations les plus favorables au Châtaignier
- Améliorer les connaissances sur l'habitat (espèces caractéristiques, répartition altitudinale, dynamique,...)
- Mettre en place un suivi de l'état de conservation et sanitaire de l'habitat
- Entamer une discussion avec les chasseurs vis-à-vis des dégradations faites à l'habitat et leurs conséquences sur la gestion durable et aider les propriétaires ou gestionnaires à la mise en place de protection des parcelles.
- Communiquer sur les divers types de châtaigneraies (notamment entre habitat d'intérêt communautaire ou non) et sur leurs modes de gestion à court et moyen terme

Généralités

Code Natura 2000 : 9340	Code Corine Biotopes : 45.3	Statut : Communautaire
Nombre d'occurrences sur le site : 282	Représentativité sur le site	8%
Surface sur le site : 1132,5 ha	Nombre de relevés réalisés	59
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site : FORT		Priorité d'action : 2



Typologies

Manuel EUR 27 : Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*
CORINE Biotopes : Forêts de chênes verts mésoméditerranéennes et supraméditerranéennes
Référence phytosociologique (Prodrome) : *Quercion ilicis* Braun-Blanq. ex Molin. 1934

Sources : - Prodrome des végétations de France, classification jusqu'au niveau de la sous-alliance phytosociologique selon Bardat et al. 2004

Répartition géographique en France

Habitat assez bien répandu sur l'ensemble du pourtour méditerranéen (Corse incluse) et dans les Cévennes, sur les rebords du Massif Central et dans les Pyrénées Orientales.

Etat de conservation dans le domaine géographique concerné

Favorable pour le domaine biogéographique méditerranéen

Source : BENSETTITIF. et J. TROUVILLIEZ, 2009 – Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive habitats. Rapport SPN 2009/12, MNHN-DEGB-SPN, Paris, 48 p.



Source : Cahier d'habitats Natura 2000 – Tome 1 : Habitats forestiers Volume 2, 9340

Répartition à l'échelle régionale LR

Habitat très commun dans la région et bien répandu sur le versant méditerranéen des Cévennes

Données sur le site

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie - Typicité

Type d'habitat se présentant sous la forme de taillis dont la hauteur est comprise entre 4 et 10m. Les peuplements sont largement dominés par le chêne vert le plus souvent en mélange avec le châtaignier ou des résineux divers. La strate herbacée est assez pauvre et l'habitat le plus typique présente une strate arbustive riche en Bruyère arborescente et Arbousier (Forêt Domaniale de l'Homol par exemple).

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces caractéristiques observées sur le site

Espèces caractéristiques		Espèces caractéristiques observées sur le site	
Espèces caractéristiques	Espèces compagnes	Espèces caractéristiques	Espèces compagnes
<i>Quercus ilex</i> <i>Pinus pinaster</i> <i>Arbutus unedo</i> <i>Erica arborea</i> <i>Pteridium aquilinum</i> <i>Calluna vulgaris</i> <i>Luzula forsteri</i>	<i>Phillyrea media</i> <i>Ruscus aculeatus</i> <i>Clematis flammula</i> <i>Smilax aspera</i> <i>Phillyrea angustifolia</i> <i>Ilex aquifolium</i> <i>Asparagus acutifolius</i> <i>Rubia peregrina</i> <i>Euphorbia characias</i>	<i>Quercus ilex</i> <i>Pinus pinaster</i> <i>Arbutus unedo</i> <i>Erica arborea</i> <i>Smilax aspera</i> <i>Ruscus aculeatus</i> <i>Asparagus acutiflorus</i> <i>Teucrium scorodonia</i> <i>Deschampsia flexuosa</i>	<i>Acer monspessulanum</i> <i>Castanea sativa</i> <i>Prunus avium</i> <i>Pinus sylvestris</i> <i>Quercus pubescens</i> <i>Cytisus scoparius</i> <i>Cistus pouzolzii</i> <i>Erica spp.</i> <i>Hedera helix</i> <i>Ilex aquifolium</i> <i>Rosa spp., Rubus spp.</i> <i>Cytisus oromediterraneus</i> <i>Epipactis sp.</i>

Source : Cahier d'habitats forestier Tome 2– Fiche 9340

Source : Campagnes de terrain 2011-2012



© Photo Taillis de chênes verts à Bruyère – A. ORAIN, 2011



© Photo –Taillis de Chênes verts Versant de Combe Belle - I. BASSI / ONF, 2011

Répartition sur le site

Habitat assez bien réparti sur l'ensemble du site (sauf "queue de site le long du cours moyen de la Cèze) principalement en exposition sud ou est et à des altitudes inférieures à 800m.

Intérêt patrimonial	
<u>Rareté</u>	Habitat bien représenté dans les Cévennes. Habitat en régression lente du fait des faibles perturbations (feu, exploitation,...)
<u>Espèces d'intérêt patrimonial</u>	Faune : micro habitats dans très vieux gros arbres (diamètre >40cm – versant Nord du Sauvage) et dans l'écorce de manière générale pour les insectes saproxylophages et les chiroptères, avifaune,
<u>Intérêt fonctionnel</u>	Lutte contre l'érosion des sols, participe à la diversité des milieux avec les châtaigneraies et autres formations caducifoliées au sein d'un "océan" de résineux.
<u>Résultat</u>	MODERE

Analyse écologique et Enjeux

Etat de conservation de l'habitat sur le site				
<u>Méthode utilisée</u>	"Carnino"	CEN LR	MNHN	Autre
<u>Indicateurs retenus</u>	Typicité du cortège / liste espèces typiques ⁽¹⁾ Recouvrement essences non typiques, Dégradations % très gros bois vivants, % gros bois mort Surface jeune peuplement, Etat de la régénération	Pas de grille		
<u>Evaluation</u>	A partir des relevés réalisés			
<u>Résultat</u>	MOYEN à MAUVAIS			
⁽¹⁾ Liste d'espèces typiques "construites" à dire d'expert par le CBN Méditerranéen d'après critères "Carnino"				

Vulnérabilité de l'habitat sur le site		
<u>Dynamique naturelle</u>	Habitat assez stable mais pouvant être perturbé par des feux récurrents et/ou une exploitation trop forte (coupe rase pour bois de chauffage)	
<u>Tendances évolutives</u>	Facteurs d'influence positifs	Entretien des peuplements ou laisser faire (maturation)
	Facteurs d'influence négatifs Menaces	Manque de régénération ou de maturation des peuplements Incendie, colonisation par les résineux notamment le pin maritime
<u>Résultat</u>	MODERE	

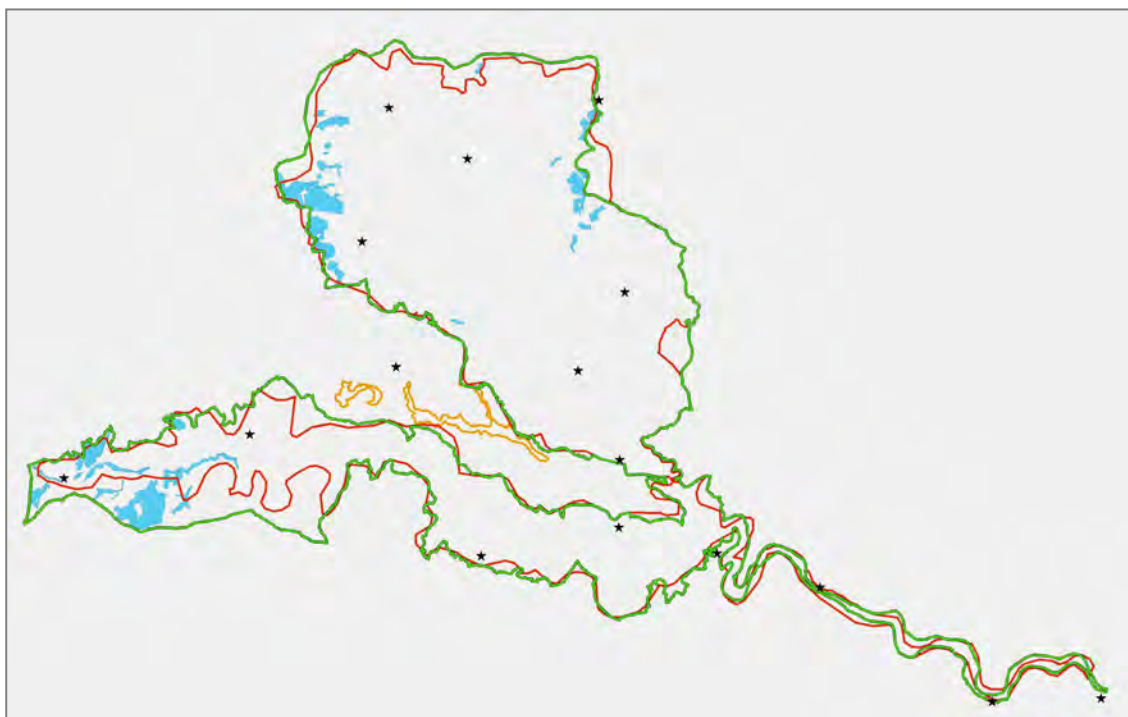
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site		
Note régionale : 4	Note globale : 8	Enjeu : FORT
		Enjeu local : MODERE
<i>Les chênaies vertes sont très abondantes dans le secteur et affichent une dynamique spatiale fortement positive, ce qui justifie l'attribution d'un niveau d'enjeu local modéré.</i>		

Objectifs et Actions

Objectifs et mesures de gestion conservatoires
▶ Maintenir les yeuseraies les plus mûres et laisser vieillir certaines parcelles ▶ Constituer un réseau d'arbres à cavités et d'îlots de sénescence ▶ Mettre en place un suivi de la dynamique et de l'état de conservation de l'habitat ▶ Protéger l'habitat contre le risque incendie ▶ Informer sur l'habitat, sur ses exigences et les modes de gestion adaptées pour le maintien de la biodiversité

Généralités

Code Natura 2000 : 9120	Code Corine Biotopes : 41.12	Statut : Communautaire
Nombre d'occurrences sur le site : 85	Représentativité sur le site	3%
Surface sur le site : 470 ha	Nombre de relevés réalisés	3
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site : FORT		Priorité d'action : 3



Typologies

Manuel EUR 27 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous bois à *Ilex aquifolium*
CORINE Biotopes : Hêtraies (atlantiques) acidiphiles
Référence phytosociologique (Prodrome) : *Fagion sylvaticae* Luquet 1926

Sources : - Prodrome des végétations de France, classification jusqu'au niveau de la sous-alliance phytosociologique selon Bardat *et al.*, 2004

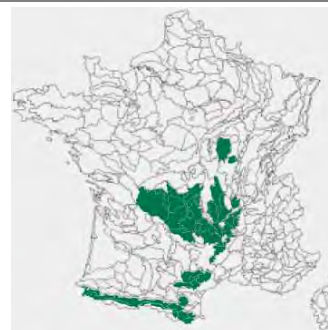
Répartition géographique en France

Habitat initialement typique du domaine atlantique qui se retrouve au montagnard sous des influences méridionales avec des grandes variations de types en fonction des régions (Massif central, Pyrénées, Morvan)

Etat de conservation dans le domaine géographique concerné

Inconnu pour le domaine biogéographique méditerranéen

Source : BENSSETTITI F. et J. TROUVILLIEZ, 2009 – Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive habitats. Rapport SPN 2009/12, MNHN-DEGB-SPN, Paris, 48 p.



Source : Cahier d'habitats Natura 2000 – Tome 1 : Habitats forestiers Volume 1, 9120

Répartition à l'échelle régionale LR

Habitat assez rare dans la région car limité aux zones montagneuses et le plus souvent remplacé par des formations résineuses.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie - Typicité

Habitat présent principalement au dessus de 800m d'altitude, sous la forme de futaie de Hêtre en mélange ou non avec le Sapin (Mas de l'Ayre) ou encore le Châtaignier (Soleyrols). Les sous bois sont le plus souvent assez pauvres, pourvus d'une litière plus ou moins épaisse.

L'habitat a surtout été recensé au sein de la zone du PNC lors des campagnes de cartographie de 2009 et 2010. Les 2 types recensés sont :

- les hêtraies chênaies acidiphiles à Houx et myrtille du montagnard inférieur caractérisées par la présence de *Stellaria holostea*, *Teucrium scorodonia*, *Polygonatum multiflorum* et *Pteridium aquilinum*
- les hêtraies (sapinières) acidiphiles à Canche flexueuse et myrtille du montagnard supérieur dont la strate herbacée s'enrichit en *Melampyrum pratense*, *Vaccinium myrtillus*, *Galium rotundifolium* et *veronica officinalis*.

(Source : Typologie utilisée lors des campagnes de prospections Habitats forestiers – PNC, 2009-2010, JM BOISSIER, 2009).

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces caractéristiques observées sur le site

Espèces caractéristiques et compagnes

Espèces caractéristiques et compagnes

Fagus sylvatica
Abies alba
Sorbus aria
Ilex aquifolium
Corylus avellana
Deschampsia flexuosa

Prenanthes purpurea
Lonicera periclymenum
Teucrium scorodonia
Carex pilulifera
LUzula forsteri

Fagus sylvatica
Abies alba
Sorbus aria
Castanea sativa
Ilex aquifolium
Crataegus monogyna

Prenanthes purpurea
Pteridium aquilinum
Solidago virgaurea
(Vaccinium myrtillus)

Source : Cahier d'habitats forestier Tome 1 – Fiche 9120

Source : Campagne de terrain 2011



© Photo Hêtraie (à Châtaignier) SOLEYROLS – I. BASSI, 2011

Répartition sur le site

Habitat localisé à l'étage montagnard (au dessus de 800 m d'altitude) ; principalement en zone cœur du PNC et en forêt domaniale du Mas de l'Ayre hors PNC

Intérêt patrimonial

Rareté

Habitat assez rare en LR

<u>Espèces d'intérêt patrimonial</u>	Flore : l'habitat peut accueillir des espèces rares d'orchidées Faune : micro habitats dans très vieux gros arbres (diamètre >50cm Forêt Domaniale du Mas de l'Ayre) et dans l'écorce de manière générale pour les insectes saproxylophages et les chiroptères, avifaune,
<u>Intérêt fonctionnel</u>	Lutte contre l'érosion des sols, participe à la diversité des milieux avec les châtaigneraies et autres formations caducifoliées au sein d'un "océan" de résineux.
<u>Résultat</u>	FORT

Analyse écologique et Enjeux

Etat de conservation de l'habitat sur le site				
<u>Méthode utilisée</u>	"Carnino"	CEN LR	MNHN	Autre
<u>Indicateurs retenus</u>	Typicité du cortège / liste espèces typiques Recouvrement essences non typiques, Dégradations % très gros bois vivants, % gros bois mort Surface jeune peuplement, Etat de la régénération	Pas de grille		
<u>Evaluation</u>	A partir des relevés réalisés			
<u>Résultat</u>	MOYEN			

Vulnérabilité de l'habitat sur le site		
<u>Dynamique naturelle</u>	Habitat assez stable	
<u>Tendances évolutives</u>	Facteurs d'influence positifs	Entretien des peuplements ou laisser faire (maturation)
	Facteurs d'influence négatifs Menaces	Travaux sylvicoles trop rajeunissants Plantations de résineux
<u>Résultat</u>	MODERE	

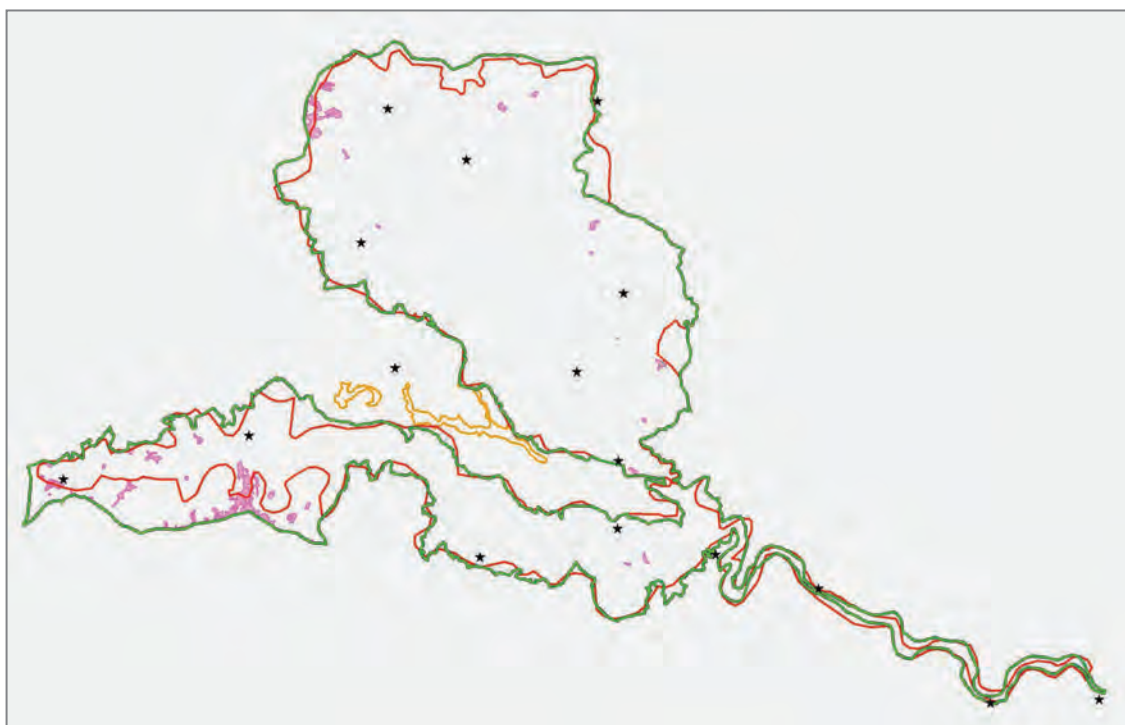
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site		
Note régionale : 4	Note globale : 7	Enjeu : FORT
		Enjeu local : FORT

Objectifs et Actions

Objectifs et mesures de gestion conservatoires
▶ Maintenir les hêtraies les plus mûres et laisser vieillir certaines parcelles ▶ Constituer un réseau d'arbres à cavités et d'îlots de sénescence ▶ Mettre en place un suivi de la dynamique et de l'état de conservation de l'habitat ▶ Informer sur l'habitat, sur ses exigences et les modes de gestion adaptées pour le maintien de la biodiversité

Généralités

Code Natura 2000 : 4030	Code Corine Biotopes : 31.2 (26)	Statut : Communautaire
Nombre d'occurrences sur le site : 59	Représentativité sur le site	1%
Surface sur le site : 130 ha	Nombre de relevés réalisés	0
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site : FAIBLE		Priorité d'action : 3



Typologies

Manuel EUR 27 : Landes sèches européennes

CORINE Biotopes : Landes sèches

Référence phytosociologique (Prodrome) : *Calluno vulgaris-Arctostaphylon uvae-ursi* Tüxen & Preising in Preising 1949 *nom. nud.*

Sources : - Prodrome des végétations de France, classification jusqu'au niveau de la sous-alliance phytosociologique selon Bardat *et al.*, 2004

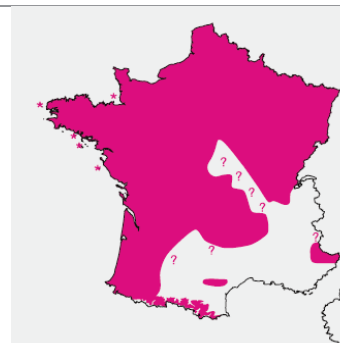
Répartition géographique en France

Habitat bien réparti sur le territoire, principalement en régions non méditerranéennes, de l'étage planitiaire à montagnard.

Etat de conservation dans le domaine géographique concerné

Défavorable inadéquat pour le domaine biogéographique méditerranéen

Source : BENSETTITI F. et J. TROUVILLIEZ, 2009 – Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive habitats. Rapport SPN 2009/12, MNHN-DEGB-SPN, Paris, 48 p.



Source : Cahier d'habitats Natura 2000 – Tome 4 : Habitats forestiers Volume 1, 4030

Répartition à l'échelle régionale LR

Habitat assez bien répandu dans les montagnes siliceuses de la région.

Données sur le site

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie - Typicité

Formation assez basses (<50 cm) dominée par des Ericacées. Sur le site, l'habitat a été décrit principalement au sein de la zone cœur du PNC à des altitudes supérieures à 800m. Elles sont le plus souvent dégradées (semis de résineux, présence importante du genêt purgatif, ...)

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces caractéristiques et compagnes

Calluna vulgaris
Cytisus scoparius
Cytisus oromediterraneus
Genista sagittalis
Erica cinerea

Agrostis capillaris
Festuca filiformis
Genista pilosa
Vaccinium myrtillus

Espèces caractéristiques observées sur le site

Espèces caractéristiques et compagnes

Calluna vulgaris
Erica ssp.
(Cytisus oromediterraneus) *Vaccinium myrtillus*
(Quercus pubescens, Sorbus aria)

Agrostis capillaris
Deschampsia flexuosa
Festuca arvenensis
Carex pilulifera

Source : Cahier d'habitats forestier Tome 4 – Fiche 4030-17

Source : Campagnes de terrain 2009, 2010 et 2011



© Photo Lande à Ericacées dégradée - Plateau de Bonnevaux – I. BASSI, 2011

Répartition sur le site

Habitat localisé à la zone cœur du PNC au dessus de 800m d'altitude

Intérêt patrimonial

Rareté

Habitat assez répandu dans les montagnes siliceuses de la région

Espèces d'intérêt patrimonial

Faune : lieu de chasse de nombreuses espèces : avifaune, chiroptères, entomofaune (lépidoptères, orthoptères)

Intérêt fonctionnel

Lutte contre l'érosion des sols, participe à la diversité des milieux ouverts

Résultat

MODERE

Analyse écologique et Enjeux

Etat de conservation de l'habitat sur le site				
<u>Méthode utilisée</u>	"Carnino"	CEN LR	MNHN	Autre
<u>Indicateurs retenus</u>				
<u>Evaluation</u>	A dire d'expert			
<u>Résultat</u>	MOYEN à Inconnu			

Vulnérabilité de l'habitat sur le site		
<u>Dynamique naturelle</u>	L'habitat ne semble pas avoir été observé sous sa forme "primaire" par définition stable. Les formations secondaires sont en régression lente du fait de l'installation progressive des ligneux bas non caractéristiques et/ou de ligneux hauts.	
<u>Tendances évolutives</u>	Facteurs d'influence positifs	Pâturage extensif, Ecobuage léger et peu fréquent
	Facteurs d'influence négatifs Menaces	Ourlets à Fougère aigle dynamiques Envahissement par résineux, Ecobuages trop fréquents
<u>Résultat</u>	MODERE	

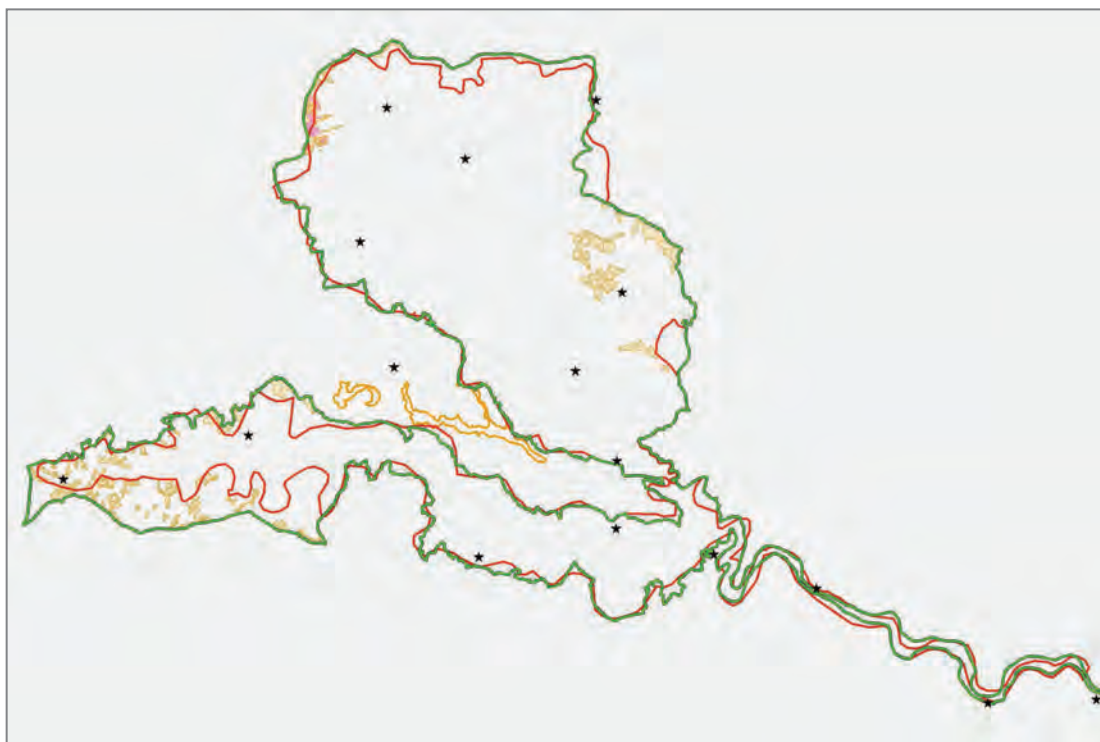
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site		
Note régionale : 3	Note globale : 4	Enjeu : FAIBLE
		Enjeu local : MODERE
<i>La rareté de l'habitat dans le secteur justifie un enjeu local modéré, même si le mode régional d'évaluation des enjeux aboutit à un niveau faible.</i>		

Objectifs et Actions

Objectifs et mesures de gestion conservatoires
▸ Mettre en place un suivi de la dynamique et de l'état de conservation de l'habitat ▸ Limiter et contrôler l'écobuage ▸ Rouvrir des zones embroussaillées et/ou colonisées par des résineux ou autres ligneux hauts ▸ Informer sur l'habitat, sur ses exigences et les modes de gestion adaptées pour le maintien de la biodiversité

Généralités

Code Natura 2000 : 5120	Code Corine Biotopes : 31.8421	Statut : Communautaire
Nombre d'occurrences sur le site : 170	Représentativité sur le site	3%
Surface sur le site : 474 ha	Nombre de relevés réalisés	0
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site : FORT		Priorité d'action : 2



Typologies

Manuel EUR 27 : Formations montagnardes à *Cytisus purgans*
CORINE Biotopes : Landes à *Cytisus purgans* des Cévennes
Référence phytosociologique (Prodrome) : *Cytisium oromediterraneo-scoparii* Rivas Mart. & al. 2000

Sources : - Prodrome des végétations de France, classification jusqu'au niveau de la sous-alliance phytosociologique selon Bardat et al., 2004

Répartition géographique en France

Habitat largement répandu dans la partie méridionale du Massif central et les Pyrénées Orientales

Etat de conservation dans le domaine géographique concerné

Favorable pour le domaine biogéographique méditerranéen

Source : BENSETTITI F. et J. TROUVILLIEZ, 2009 – Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive habitats. Rapport SPN 2009/12, MNHN-DEGB-SPN, Paris, 48 p.



Source : Cahier d'habitats Natura 2000 – Tome 4 : Habitats forestiers Volume 1, 5120

Répartition à l'échelle régionale LR

Habitat assez bien répandu dans les montagnes siliceuses de la région.

Données sur le site

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie - Typicité

Formations ligneuses basses (de 50 cm à 1m) dominées par le Genêt purgatif (*Cytisus oromediterraneus*) et présentes sur substrat acides bien exposés. Seules les formations montagnardes (situées à plus de 800-850 m d'altitude) sont retenues par la Directive Habitat qu'elles soient de type primaire ou secondaire.

Très souvent monospécifique, le cortège peut néanmoins s'accompagner d'espèces herbacées.

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces caractéristiques et compagnes

Cytisus oromediterraneus
Cytisus scoparius
Conopodium majus
Plantago holosteum
Senecio adonidifolius

Calluna vulgaris
Festuca filiformis
Festuca arvernensis

Espèces caractéristiques observées sur le site

Espèces caractéristiques et compagnes

Cytisus oromediterraneus
Calluna vulgaris
Sorbus aria
Pinus sylvestris

Agrostis capillaris
Festuca arvernensis
Deschampsia flexuosa

Source : Cahier d'habitats forestier Tome 4 – Fiche 5120-1

Source : Campagnes de terrain 2009, 2010 et 2011



© **Photo** Interbandes plantations résineuses, lande montagnarde (secondaire) à genêt purgatif Plateau de Bonnevaux – I. BASSI, 2011

© **Photo** Lande à genêt purgatif secondaire non montagnarde (<800m d'altitude) installée sur une lande sèche SOLEYROLS – I. BASSI, 2011

Répartition sur le site

Habitat localisé à la zone cœur du PNC et au plateau de Bonnevaux, en exposition sud ou est et à des altitudes supérieures à 800m.

Intérêt patrimonial

Rareté

Habitat assez commun en LR

Espèces d'intérêt patrimonial

Faune : lieu de chasse voire de nidification pour certaines espèces de l'avifaune, lieu de chasse des chiroptères, orthoptères, lépidoptères

Intérêt fonctionnel

Lutte contre l'érosion des sols, participe à la diversité des milieux ouverts.

Résultat

MODERE

Analyse écologique et Enjeux

Etat de conservation de l'habitat sur le site				
<u>Méthode utilisée</u>	"Carnino"	CEN LR	MNHN	Autre
<u>Indicateurs retenus</u>				
<u>Evaluation</u>	A dire d'expert			
<u>Résultat</u>	MOYEN à Inconnu			

Vulnérabilité de l'habitat sur le site		
<u>Dynamique naturelle</u>	Habitat assez stable pour les formations primaires à priori peu nombreuses sur le site ; les formations secondaires sont quant à elles en régression soit du fait des écobuages répétés qui à terme détruisent la flore caractéristique (tout en sachant que ces formations se sont elles mêmes installées sur des milieux plus ouverts de pelouses à plus fort intérêt patrimonial et fonctionnel pour l'élevage local), augmentent les risques d'érosion des sols sur les plus fortes pentes ou soit du à la colonisation par les ligneux hauts.	
<u>Tendances évolutives</u>	Facteurs d'influence positifs	Pâturage extensif, Ecobuage léger et peu fréquent
	Facteurs d'influence négatifs Menaces	Ourlets à Fougère aigle dynamiques Envahissement par résineux, Ecobuages trop fréquents
<u>Résultat</u>	MODERE	

Enjeu de conservation de l'habitat sur le site		
Note régionale : 4	Note globale : 7	Enjeu sur le site : FORT
		Enjeu local : MODERE
La plupart des landes à genêt purgatif du secteur correspondent à des formations secondaires ayant colonisé des espaces prairiaux à plus fort intérêt patrimonial. De plus, malgré des atteintes locales, la dynamique à plus grande échelle reste positive, d'où un enjeu local modéré.		

Objectifs et Actions

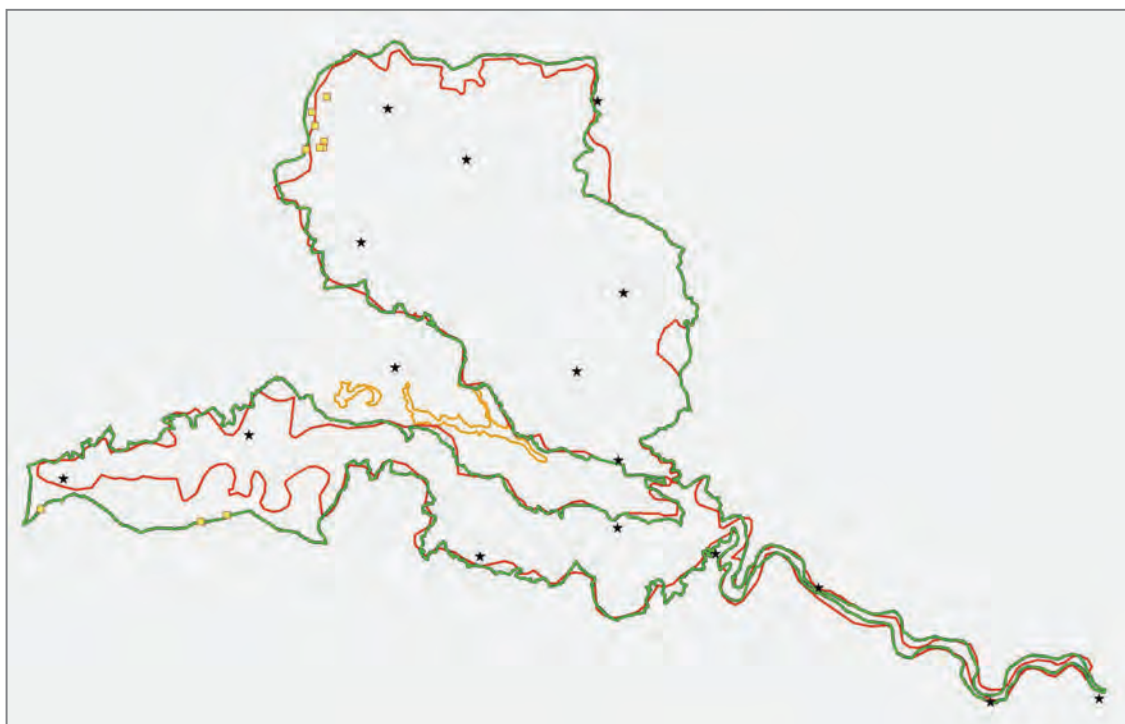
Objectifs et mesures de gestion conservatoires
▶ Mettre en place un suivi de la dynamique et de l'état de conservation de l'habitat ▶ Contrôler, limiter la pratique trop intense des écobuages ▶ Informer sur l'habitat, sur ses exigences et les modes de gestion adaptées pour le maintien de la biodiversité

PELOUSES PIONNIERES SUR DEBRIS ROCHEUX

H10

Généralités

Code Natura 2000 : *6110	Code Corine Biotopes : 34.1	Statut : Prioritaire
Nombre d'occurrences sur le site : 10	Représentativité sur le site	<<1%
Surface sur le site : <1 ha	Nombre de relevés réalisés	0
Enjeu de conservation de l'habitat sur le site : FORT		Priorité d'action : 1



Typologies

Manuel EUR 27 : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso Sedion albi*
CORINE Biotopes : Pelouses pionnières médio européennes sur débris rocheux
Référence phytosociologique (Prodrome) : *Sedo albi* – *Scleranthetea biennis* Braun-Blanq. 1955

Source : - Prodrome des végétations de France, classification jusqu'au niveau de la sous-alliance phytosociologique selon Bardat *et al.*, 2004

Répartition géographique en France

Habitat bien réparti sur le territoire même si les variabilités régionales n'ont pas été encore décrites à ce jour.

Etat de conservation dans le domaine géographique concerné

Favorable pour le domaine biogéographique méditerranéen

Source : BENSETTITI F. et J. TROUVILLIEZ, 2009 – Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive habitats. Rapport SPN 2009/12, MNHN-DEGB-SPN, Paris, 48 p.

Répartition à l'échelle régionale LR

Ces formations de dalles sont répandues sur la plupart des terrains à roches affleurantes de la région

Source : Catalogue régional des mesures de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Type de milieux agropastoraux, DIREN LR, Biotope & CEN LR, 2009.

Données sur le site

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie - Typicité

Pelouses rases clairsemées, à l'aspect écorché, développées sur dalles rocheuses affleurantes et dominées par des espèces de plantes grasses ou orpins (*Sedum*) mais aussi par des *Rumex spp.*

Le cortège est enrichi d'espèces de mousses et de lichens malheureusement trop peu étudiées encore à ce jour.

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces caractéristiques observées sur le site

Espèces caractéristiques et compagnes

Espèces caractéristiques et compagnes

Sedum acre
Sedum album
Sedum sexangulare
Acinos arvensis
Poa alpina
Poa baldensis
Potentilla neumanniana
Thymus praecox...

Aucun relevé réalisé

Source : Cahier d'habitats forestier Tome 4 – Fiche 6110



© Photo Végétation sur dalles AUJAGUET – I. BASSI, 2011

Répartition sur le site

Habitat très localisé et très peu étudié (aucun relevé); présent toujours au sein de mosaïque ; occurrence et surface très certainement sous estimées

Intérêt patrimonial

Rareté

Habitat assez rare en LR

Espèces d'intérêt patrimonial

Flore : l'habitat accueille très certainement nombre d'espèces de lichens et de mousses à fort intérêt
Faune : habitat intéressant pour les lézards mais aussi pour des espèces d'orthoptères et de lépidoptères comme l'Apollon dont la chenille se développe sur les espèces d'orpins

Intérêt fonctionnel

Participe à la diversité des milieux

Résultat

FORT

Analyse écologique et Enjeux

Etat de conservation de l'habitat sur le site

<u>Méthode utilisée</u>	"Carnino"	CEN LR	MNHN	Autre
<u>Indicateurs retenus</u>				
<u>Evaluation</u>				
<u>Résultat</u>	Inconnu			

Vulnérabilité de l'habitat sur le site

<u>Dynamique naturelle</u>	Habitat assez stable mas toujours morcelé ; en régression dans les zones d'abandon pastoral	
<u>Tendances évolutives</u>	Facteurs d'influence positifs	Broutage et piétinement animal
	Facteurs d'influence négatifs Menaces	Fermeture du milieu, piétinement humain
Résultat	TRES FORT	

Enjeu de conservation de l'habitat sur le site

Note régionale : 3	Note globale : 7	Enjeu: FORT
		Enjeu local : FORT

Objectifs et Actions

Objectifs et mesures de gestion conservatoires

- Mieux connaître la répartition de l'habitat et les indicateurs pour l'évaluation de son état de conservation
- Mettre en place un suivi de la dynamique et de l'état de conservation de l'habitat
- Préserver ce type d'habitat des dégradations dues au piétinement
- Informer sur l'habitat, sur ses exigences et les modes de gestion adaptées pour le maintien de la biodiversité

91E0
Prioritaire

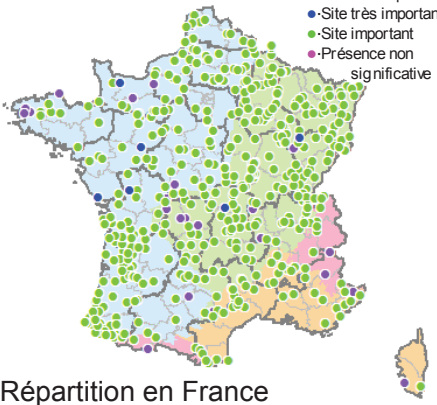
Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*
(Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)

Codes Corine Biotopes	44.1 (variante arbustive) 44.3
Typologie Corine Biotope et typologie phytosociologique	Formations riveraines de saules (Salicion albae, voire Salicion triandrae ?) Forêts de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens (Alnion glutinosae – Alno-Padion)
Surface et représentativité sur le site	Site amont : bien représenté en amont de Bessèges en rive de la Cèze et de ses affluents Site aval : très ponctuel et représenté uniquement sous forme de saulaie arbustive

DESCRIPTION GÉNÉRALE ET VARIABILITÉ

Habitat arboré ou arbustif dont les principales variantes repérées sont les suivantes :

- **Saulaie arbustive à Saule pourpre** : formation de transition entre la végétation pionnière des grèves sablo-graveleuses (3250) et les forêts alluviales proprement dites.
Elles sont proches des Saulaies pourpres à Saponaire officinale, mais celles-ci sont décrites comme spécifiquement liées à des systèmes alluvionnaires fins, absents sur la Cèze et rattachées au 3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba.
Ces saulaies correspondent aux zones remaniées par les crues de manière suffisamment régulière pour bloquer l'évolution vers les forêts proprement dites.
- **Aulnaie-Frênaie** : c'est la forêt alluviale de bois dur classique des domaines tempérés. Dominée par l'Aulne et le Frêne élevé, elle présente sur le site une certaine variabilité, en fonction notamment de la part d'influence des cortèges montagnards.
Si les Saules arborés, et en particulier le Saule blanc (Salix alba) sont bien représentés, aucun stade de forêt de bois tendre n'a été réellement constaté pour cette série de végétation.
- Enfin des variantes dominées par les espèces invasives sont difficilement rattachables à des formations décrites.

Répartition géographique	Habitat médio-européen (avec digitation en domaine méditerranéen) largement distribué en Europe et en France. Limité en Languedoc-Roussillon aux secteurs extra-méditerranéens et à leurs marges.	 Répartition en France (source : site Natura 2000)
État de conservation dans le domaine biogéographique concerné	État de conservation « Défavorable-mauvais » pour les domaines continentaux et méditerranéens français	

ESPÈCES VÉGÉTALES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE

■ **Saulaie arbustive**

- Strate arbustive souvent dense avec :
 - Saule pourpre (*Salix purpurea*) dominant
 - Saule drapé (*Salix eleagnos*) plus présent en amont
 - Les deux post-pionnières, le Saule blanc (*Salix alba*) et le Peuplier noir (*Populus nigra*) sont constantes sans être jamais très abondantes, ainsi que le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*).
- La flore herbacée compagne est peu développée : elle se compose essentiellement d'espèces des berges à Pavot cornu. Très localement apparaissent d'autres espèces comme le Phragmite (*Phragmites australis*) – secteur du Sautadet.

■ **Aulnaie-Frênaie**

- Strate arborée dominée par le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) et l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*). Présence parfois du Frêne oxyphylle (*Fraxinus angustifolia*), mais toujours ponctuel, cette espèce ne devenant significative que dans le vicariant méditerranéen de cet habitat. Les compagnes sont :
 - Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)
 - Orme champêtre (*Ulmus minor* gr.)
 - Peuplier noir (*Populus nigra*)
 - Strate arbustive avec :
 - Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)
 - Noisetier (*Corylus avellana*)
 - Sureau noir (*Sambucus nigra*)
 - Et les Saules reliques des stades arbustifs.
 - Strate herbacée typique, dominée par des espèces à large répartition, avec :
 - Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*)
 - Anthriscus des bois (*Anthriscus sylvestris*)
 - Benoîte des villes (*Geum urbanum*)
 - Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*)
 - Circée de Paris (*Circaea lutetiana*)
 - Epière des bois (*Stachys sylvatica*)
 - Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*)
 - Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*)
 - Géranium herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*)
 - Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*)
 - Laïche espacée (*Carex remota*)
 - Lamier maculé (*Lamium maculatum*)
 - Lierre grimpant (*Hedera helix*)
 - Lysimachie commune (*Lysimachia vulgaris*)
 - Ortie royale (*Galeopsis tetrahit*)
 - Renoncule ficaria (*Ranunculus ficaria*)
 - Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*)
 - Des espèces montagnardes complètent le cortège surtout en tête de bassin (à Vialas par exemple)
 - Arabette tourette (*Arabis turrita*)
 - Berce de Lecoq (*Heracleum sphondylium* subsp. *sibiricum*)
 - Cerfeuil hérissé (*Chaerophyllum hirsutum*)
 - Consoude tubéreuse (*Symphytum tuberosum*)
 - Laser à feuilles larges (*Laserpitium latifolium*)
 - Lunaire vivace (*Lunaria revivida*)
 - Luzule des neiges (*Luzula nivea*)
 - Moloposperme du Péloponnèse (*Molopospermum peloponnesiacum*)
 - Préranthe pourpre (*Prenanthes purpurea*)
 - Raiponce noire (*Phyteuma nigrum*)
 - Véraire blanc (*Veratrum album*)
 - On note la présence régulière d'espèces de forêt de pentes et de ravins (Tilio-Acerion) avec peut-être une association spécifiquement cévenole qui reste à définir.
- Des ubiquistes de forêts mésophiles à méso-hygrophiles (*Quercus-Fagetea*) comme le Conopode dénudé (*Conopodium majus*) et la Mélisse à une fleur (*Melica uniflora*) ainsi que des forestières acidiphiles comme la Sauge des bois (*Teucrium scorodonia*) ou la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).
- Enfin des espèces d'ourlet nitrophile comme la Grande Ortie (*Urtica dioica*) ou la Gaillet gratteron (*Galium aparine*).

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Physionomie, typicité	Les Saulaies arbustives sont mal caractérisées et présentes sur de toutes petites superficies. Les Aulnaies-Frênaies ont le plus souvent une configuration linéaire, dont la largeur est définie par la morphologie de la vallée. Elles sont le plus souvent réduites à une étroite bande. Les cortèges floristiques sont par contre bien caractérisés avec une intéressante transition entre flore planitaire et montagnarde.
Facteurs favorables et défavorables	Comme sur toute la vallée, la problématique centrale est la présence des espèces invasives, même si la situation est ici moins grave que pour l'habitat vicariant 92A0. Les formations arbustives sont suffisamment soumises aux crues pour limiter la pression des invasives. On note cependant la présence régulière du Platane et de l'Erable négundo. Les Aulnaies-Frênaies en amont de Bessèges sont moins envahies que celles de l'aval. La situation est tout de même inquiétante avec une implantation très significative du Robinier.
État de conservation et tendances évolutives	Site amont : état de conservation hétérogène, très bon à médiocre selon les secteurs. Tendances évolutives nettement défavorables en raison de l'implantation déjà forte des espèces invasives. Site aval : habitat présent de manière peu significative et peu menacé.
Intérêt patrimonial	Habitat en forte régression encore en relativement bon état sur le site amont.
Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	Mise en œuvre d'un programme de conservation et de reconquête des boisements alluviaux en priorisant l'action sur les noyaux encore en bon état et leurs abords. Mise en place d'un suivi pluriannuel spécifique sur toute zone impactée par des travaux, même très ponctuelle, dans le but de surveiller l'implantation éventuelle d'espèces invasives et d'intervenir très rapidement si nécessaire. Mise en œuvre d'un programme de conservation et de reconquête de la végétation par restauration de la qualité physique des cours d'eau. Mise en place d'un réseau de placettes permanentes sur le long terme permettant de suivre l'évolution des formations végétales riveraines (espèces caractéristiques, espèces invasives, structure,...) y compris par rapport aux actions spécifiques les concernant (entretien).
Besoins de connaissance	Expertise fine de la vallée dans le but de reconnaître exhaustivement les noyaux d'habitat préservés et de les caractériser.
Bibliographie	Cahiers habitats Natura 2000

91E0
Prioritaire

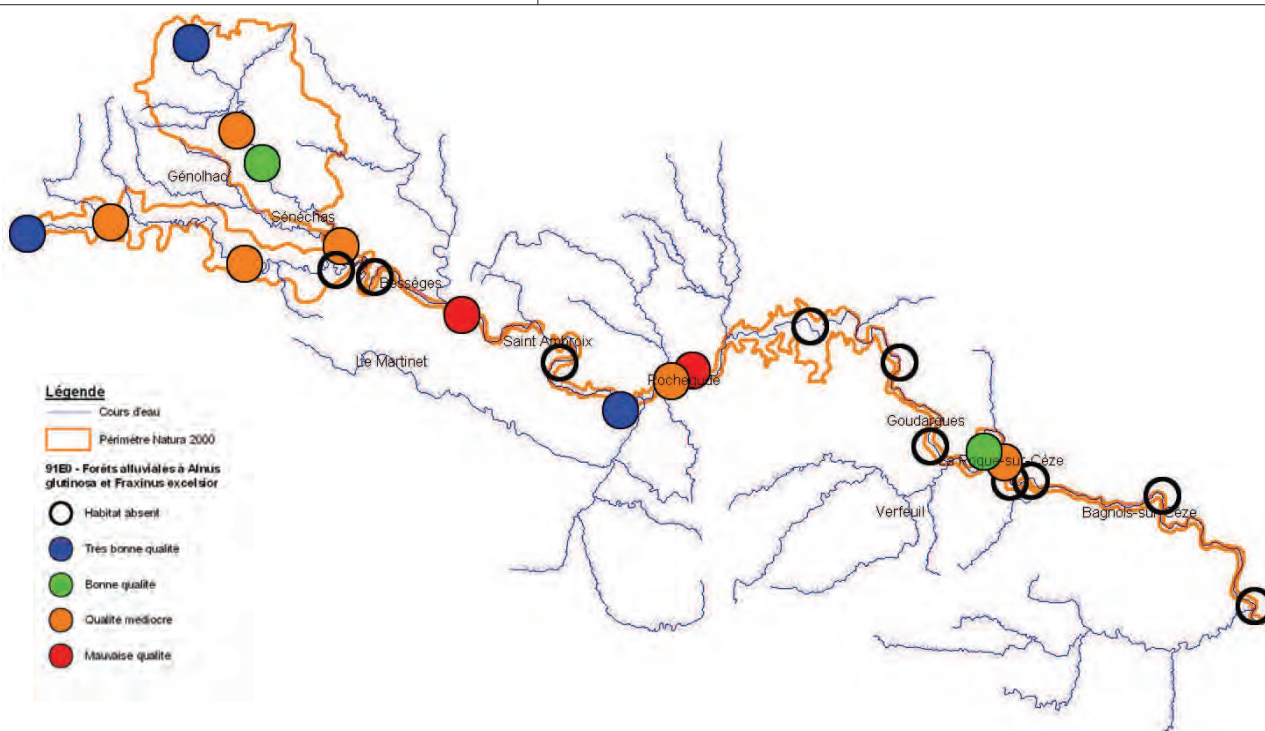
Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*
(Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)



Alnus glutinosa, feuilles et fruits



Habitat 91E0 sur la Cèze amont



Habitat 91E0 sur la Cèze

Codes Corine Biotopes	44.6
Typologie Corine Biotope et typologie phytosociologique	Forêts méditerranéennes de Peupliers, d'Ormes et de Frênes (Populion albae)
Surface et représentativité sur le site	Exclusivement sur le site aval où cet habitat est avec ses faciès de dégradation, dominant.

DESCRIPTION GÉNÉRALE ET VARIABILITÉ

Habitat forestier le plus souvent assez dense dans ses différentes strates.

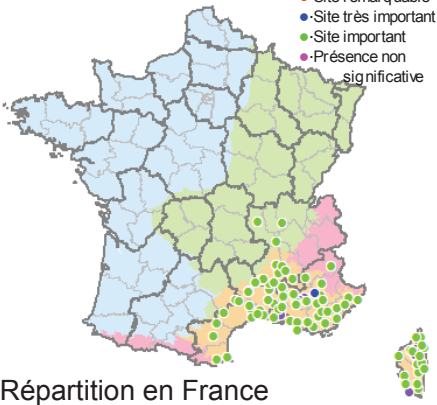
Il faut signaler que l'importance des perturbations anthropiques subies par cet habitat et l'importante présence des espèces invasives rend la reconnaissance des stades classiques de sa série dynamique très difficile.

On se contentera donc de caractériser quatre variantes sans établir de relation dynamique entre elles :

- La Peupleraie blanche, qui correspond classiquement au stade pionnier de l'habitat.
- L'Aulnaie-Frênaie oxyphylle qui correspond classiquement à un stade plus mûre.

Ces deux formations sont floristiquement très proches hormis la seule strate arborée.

- La Chênaie pubescente-Frênaie oxyphylle qui s'établit sur des niveaux topographiques supérieurs, voire pourrait être considérée dans certains cas comme un stade d'évolution dans les contextes les moins perturbés.
- Enfin des variantes dominées par les espèces invasives sont difficilement rattachables à des formations décrites.

Répartition géographique	Habitat à large répartition tant en Europe méditerranéenne, France méditerranéenne et Languedoc-Roussillon	 Répartition en France (source : site Natura 2000)
État de conservation dans le domaine biogéographique concerné	État de conservation "défavorable-mauvais" pour les domaines continentaux et méditerranéens français	

ESPÈCES VÉGÉTALES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Flore à spectre de distribution très médio-européen. Cet habitat peut être considéré comme une enclave tempérée en zone méditerranéenne.

■ Peupleraie blanche

- Strate arborée dominée par :
 - Peuplier blanc (*Populus alba*), dominant
 - Saule blanc (*Salix alba*)
 - accompagnés d'espèces ici secondaires qui deviendront régulières et dominantes dans l'Aulnaie-Frênaie oxyphylle :
 - Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
 - Erable champêtre (*Acer campestre*)
 - Erable plane (*Acer platanoides*)
 - Frêne oxyphylle (*Fraxinus angustifolia*)
 - Orme champêtre (*Ulmus minor* gr.)
- Strate arbustive souvent assez dense et très diversifiée avec
 - Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)
 - Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
 - Fusain d'Europe (*Evonymus europaeus*)
 - Noisetier (*Corylus avellana*)
 - Prunellier (*Prunus spinosa*)
 - Sureau noir (*Sambucus nigra*)
 - Troène commun (*Ligustrum vulgare*) souvent abondant
 - Viorne lantane (*Viburnum lantana*)
- L'abondance des lianes hautes est typique et procure une physionomie spécifique à cet habitat :
 - Clématite des haies (*Clematis vitalba*)
 - Houblon (*Humulus lupulus*)
 - Vigne sauvage (*Vitis vinifera* subsp. *sylvestris*)
- Strate herbacée avec :
 - Benoîte des villes (*Geum urbanum*)
 - Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*)
 - Circée de Paris (*Circaea lutetiana*)
 - Epiaire des bois (*Stachys sylvatica*)
 - Fougère-mâle (*Dryopteris filix-mas*)
 - Géranium herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*)
 - Gouet d'Italie (*Arum italicum*)
 - Gouet tacheté (*Arum maculatum*)
 - Laîche à épis pendants (*Carex pendula*)
 - Lierre grimpant (*Hedera helix*)
 - Listère à feuilles ovales (*Listera ovata*)
 - Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*)
 - Ronce bleuâtre (*Rubus caesius*)
 - Rosier des champs (*Rosa arvensis*)
 - Violette hérissée (*Viola hirta*)

■ Aulnaie-Frênaie oxyphylle

La principale différence affecte la strate arborée qui devient dominée par des espèces de bois dur, Aulne glutineux et Frêne oxyphylle essentiellement, accompagnée par une régression du Peuplier blanc.

La composition floristique pour les autres strates reste très proche avec l'apparition d'espèces un peu moins nettement hygrophiles.

- Pour les strates ligneuses :
 - Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)
 - Micocoulier (*Celtis australis*)
 - Viorne tin (*Viburnum tinus*)
- Pour la strate herbacée :
 - Aristoloche clématite (*Aristolochia clematitis*)
 - Iris fétide (*Iris foetidissima*)
 - Fragon (*Ruscus aculeatus*)
 - Pariétaire officinale (*Parietaria officinalis*)

Une évolution est ici possible vers la Chênaie-Ormaie méditerranéenne mais l'état de l'habitat (très remanié et marqué par les espèces invasives dans ses stades évolués) ne permet pas de trancher. Par contre, une Chênaie pubescente-Frênaie oxyphylle a été reconnue sur des secteurs de haut niveau topographique peu perturbés (Sautadet, Roque sur Cèze)

Le Chêne pubescent et le Frêne oxyphylle dominent, avec les espèces les moins hygrophiles (Erable champêtre, Erable plane, Orme champêtre,...), l'Aulne devient absent, le Peuplier blanc est localisé, le Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) apparaît.

Pour la strate arbustive, outre la Viorne tin, le Buis (*Buxus sempervirens*) fait son apparition, et le Troène commun reste bien présent.

ESPÈCES VÉGÉTALES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE (suite)

Les lianes dont la Vigne sauvage régressent ou disparaissent, alors que la Salsepareille (*Smilax aspera*) et le Tamier (*Tamus communis*) font leur apparition.

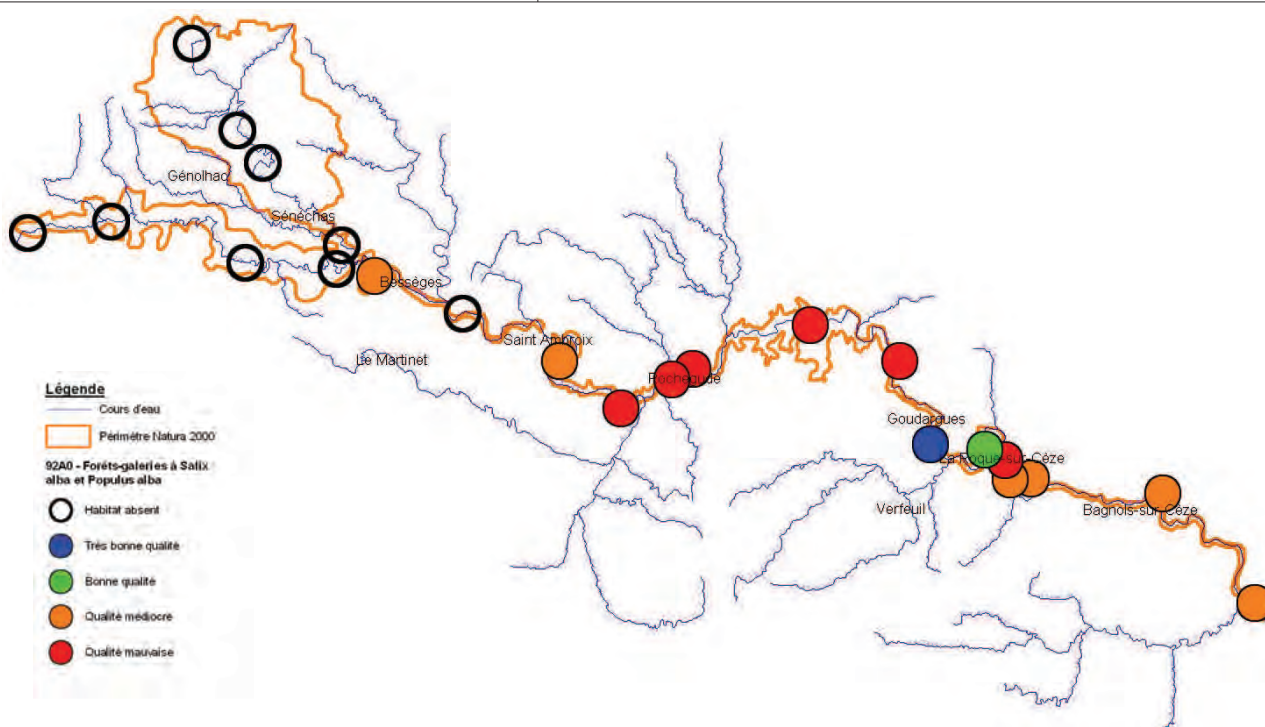
- Pour la strate herbacée, les espèces les plus hygrophiles régressent, les espèces propres à l'Aulnaie-Frênaie oxyphylle se développent et le cortège s'enrichit notamment d'espèces de la Chênaie pubescente :
- Arabette tourette (*Arabis turrita*)
 - Asperge piquante (*Asparagus acutifolius*)
 - Euphorbe characias (*Euphorbia characias*)
 - Euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*)
 - Grande Pervenche (*Vinca major*)
 - Grémil pourpre-bleu (*Lithospermum purpureo-caeruleum*)
 - Orobanche du lierre (*Orobanche hederæ*)

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Physionomie, typicité	Physionomie variable allant d'une futaie haute à un taillis assez dense. Typicité parfaite mais dans de rares cas, l'habitat étant en grande majorité fortement perturbé par la présence des espèces invasives.
Facteurs favorables et défavorables	Comme sur toute la vallée, la problématique centrale est la présence des espèces invasives. Cet habitat est le plus marqué par ce facteur de dégradation de l'ensemble de ceux reconnus sur les deux sites.
État de conservation et tendances évolutives	État de conservation extrêmement hétérogène, allant très bon à mauvais selon les secteurs. Tendances évolutives nettement défavorables en raison de l'implantation déjà forte des espèces invasives. Habitat marginal, présent sous forme de transition avec son vicariant médio-européen sur le site amont.
Intérêt patrimonial	Habitat rare et très menacé. Ponctuellement encore en bon état sur le site aval. Présence d'une espèce protégée nationalement qui semble très bien répartie sur tout le cours médian de la vallée (entre Goudargues et Bessèges) : la Vigne sauvage (<i>Vitis vinifera</i> subsp. <i>sylvestris</i>). Il semble que la vallée soit l'un des bastions nationaux pour cette espèce qui fut un temps appelée <i>Vitis cebennensis</i> .
Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	Mise en œuvre d'un programme de conservation et de reconquête des boisements alluviaux en priorisant l'action sur les noyaux encore en bon état et leurs abords. Mise en place d'un suivi pluriannuel spécifique sur toute zone impactée par des travaux, même très ponctuelle, dans le but de surveiller l'implantation éventuelle d'espèces invasives et d'intervenir très rapidement si nécessaire. Mise en œuvre d'un programme de conservation et de reconquête de la végétation par restauration de la qualité physique des cours d'eau. Mise en place d'un réseau de placettes permanentes sur le long terme permettant de suivre l'évolution des formations végétales riveraines (espèces caractéristiques, espèces invasives, structure,...) y compris par rapport aux actions spécifiques les concernant (entretien).
Besoins de connaissance	Expertise fine de la vallée dans le but de reconnaître exhaustivement les noyaux d'habitat préservés et de les caractériser.
Bibliographie	Cahiers habitats Natura 2000

*Populus alba*

Habitat 92A0, en amont de Rochegude

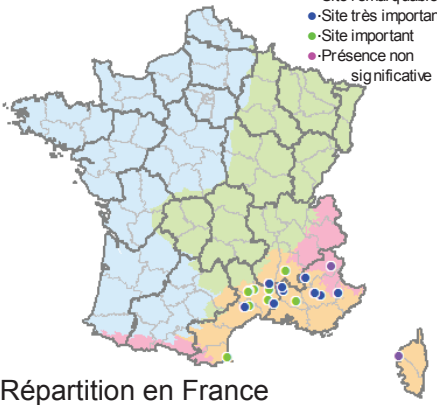


Habitat 92A0 sur la Cèze

Codes Corine Biotopes	24.225
Typologie Corine Biotope et typologie phytosociologique	Lits de graviers méditerranéens (<i>Glaucio flavi-Scrophularietum caninae</i>).
Surface et représentativité sur le site	Habitat bien représenté, dominant les secteurs non boisés du lit majeur sur le site aval. Présent jusqu'à quelques kilomètres en amont de la confluence Cèze – Luech sur le site amont.

DESCRIPTION GÉNÉRALE ET VARIABILITÉ

Végétation herbacée, basse à moyennement élevée, le plus souvent très ouverte sur substrat grossier (graviers et galets, voire sable) avec faible variabilité

Répartition géographique	Habitat à large répartition tant en Europe méditerranéenne, France méditerranéenne et Languedoc-Roussillon, avec variantes appauvries en France alpine et atlantique (bassin de la Loire)	 • Site remarquable • Site très important • Site important • Présence non significative Répartition en France (source : site Natura 2000)
État de conservation dans le domaine biogéographique concerné	État de conservation "défavorable-inadéquat" pour le domaine méditerranéen français	

ESPÈCES VÉGÉTALES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE

- Le cortège végétal est assez régulier avec :
 - Pavot cornu ou Glaucière jaune (*Glaucium flavum*)
 - Scrophulaire des chiens (*Scrophularia canina*)
 - Les deux espèces éponymes de l'association sont très régulières. Elles sont accompagnées notamment de :

• Armoise champêtre (<i>Artemisia campestris</i>) • Carotte (<i>Daucus carota</i>) • Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) • Chénopode botrys (<i>Chenopodium botrys</i>) • Crépide fétide (<i>Crepis foetida</i>) • Cuscuta d'Europe (<i>Cuscuta europaea</i>) • Galeopsis des éboulis (<i>Galeopsis ladanum</i>) • Grand Coquelicot (<i>Papaver rhoeas</i>) • Mélilot blanc (<i>Melilotus albus</i>)	• Molène pulvérulente (<i>Verbascum pulverulentum</i>) • Onagre bisannuelle (<i>Oenothera biennis</i>) • Plantain des sables (<i>Plantago scabra</i>) • Saponaire officinale (<i>Saponaria officinalis</i>) • Silène enflé (<i>Silene vulgaris</i>) • Vipérine à pustules (<i>Echium vulgare subsp. pustulatum</i>)
---	--
 - En haut niveau, moins régulièrement touché par les crues, la Vigne sauvage peut être présente (secteur des gorges notamment). Des faciès denses de Chiendent des champs (*Elymus campestris*) peuvent se rencontrer également dans ces situations.
 - Également en haut niveau, le groupement s'enrichit en espèces de la Pelouse calcaire sur sables xériques médio-européenne (6120 prioritaire) :

• Alysson faux-alysson (<i>Alysum alyssoides</i>) • Euphorbe petit-cyprès (<i>Euphorbia cyparissias</i>) • Luzerne naine (<i>Medicago minima</i>)	• Œillet prolifère (<i>Petrorhagia prolifera</i>) • Orpin blanc (<i>Sedum album</i>) • Vesce noire (<i>Vicia sativa subsp. nigra</i>)
---	---
- Avec des ubiquistes de pelouses méditerranéennes comme le Thym commun (*Thymus vulgaris*) ou la Sarriette de montagnes (*Satureja montana*).
- De micro-dépressions topographiques peuvent piéger des sédiments fins et permettre le développement d'un petit cortège d'espèces liées aux habitats de berges vaseuses (mélangeant caractéristiques de l'habitat méditerranéen 3280 et tempéré 3270) :

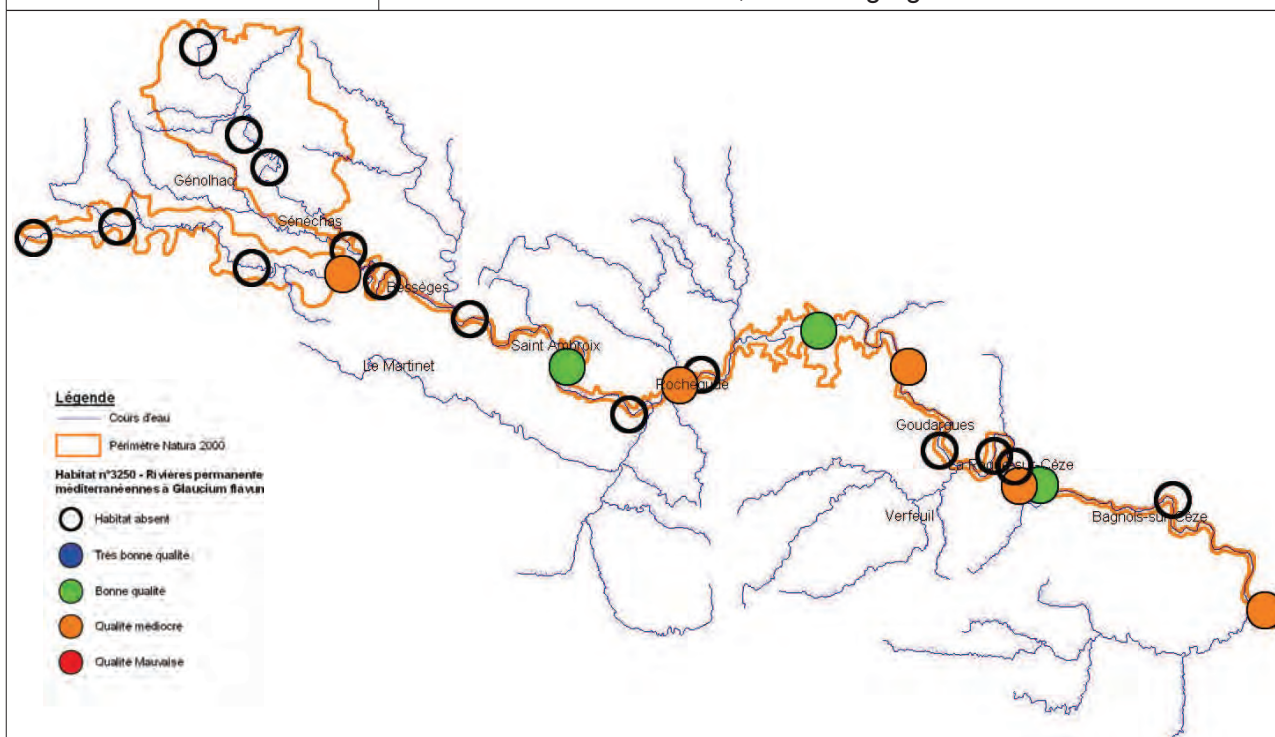
• Bident à fruits noirs (<i>Bidens frondosa</i>) • Lampourde glouteron (<i>Xanthium strumarium</i>) • Menthe à feuilles rondes (<i>Mentha suaveolens</i>) • Renouée liseron (<i>Fallopia convolvulus</i>)	• Renouée persicaire (<i>Polygonum persicaria</i>) • Rorippe des bois (<i>Rorippa sylvestris</i>) • Véronique mouron d'eau (<i>Veronica anagallis-aquatica s.l.</i>)
--	--
- Toujours mal caractérisés et présents sur au plus quelques dizaines de m², ces habitats doivent être considérés comme non représentatifs sur le site.
- Enfin divers ligneux, saules arbustifs notamment indiquent les dynamiques d'évolution possibles, bloquées par la récurrence des crues.

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Physionomie, typicité	Bonne typicité de l'habitat sur le site.
Facteurs favorables et défavorables	■ Comme sur toute la vallée, la problématique centrale est la présence des espèces invasives, même si la situation est ici moins grave que pour les habitats forestiers, les fortes contraintes du milieu (crues) limitant l'implantation des invasives. L'Erable négundo et le Platane, voire le Robinier parviennent néanmoins à s'implanter. Des espèces invasives herbacées sont également spécifiques à cet habitat : • Ambrosie à feuilles d'Armoise (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>), présente ça et là mais jamais en grandes populations. • Armoise de Chine (<i>Artemisia verlotiorum</i>) qui forme faciès en hauts niveaux. • Topinambour (<i>Helianthus tuberosus</i>) ■ Par contre, la pression touristique ne joue un rôle nettement défavorable que sur quelques rares secteurs intensément fréquentés, comme au Sautadet. Ailleurs, la fréquentation est suffisamment diffuse et/ou strictement estivale pour permettre à la flore d'avoir bouclé son cycle de reproduction.
État de conservation et tendances évolutives	État de conservation extrêmement hétérogène, allant très bon à mauvais selon les secteurs. Tendances évolutives nettement défavorables en raison de l'implantation déjà forte des espèces invasives. Habitat marginal, présent sous forme de transition avec son vicariant médio-européen sur le site amont.
Intérêt patrimonial	Habitat typique et hautement spécialisé, en régression. Présence d'une espèce protégée nationalement, la Vigne sauvage (<i>Vitis vinifera</i> subsp. <i>sylvestris</i>) dans une situation écologique rare.
Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	Maintien du régime des crues, facteur déterminant pour cet habitat. La lutte contre les espèces invasives passe avant tout pas la restauration des milieux, leur profonde dégradation étant souvent le principal facteur favorisant leur développement au détriment des formations végétales originelles.
Mesure de restauration	Favoriser la recharge des lits mineur et moyen en sédiments grossiers par des actions contrôlées d'érosion de berge et/ou de dépôt. Ces actions, bénéfiques au plan de la diversité des faciès morpho-dynamiques, auront aussi des répercussions positives sur les habitats d'espèces de poissons y compris les espèces d'intérêt communautaire.
Besoins de connaissance	Une cartographie par photointerprétation est tout à fait pertinente pour cet habitat. Un approfondissement des relations de cet habitat avec le 6120 - Pelouse calcaire sur sables xériques (prioritaire), peut-être présent sur la Cèze
Bibliographie	Cahiers habitats Natura 2000

*Glaucium flavum*

Habitat 3250, dans les gorges de la Cèze



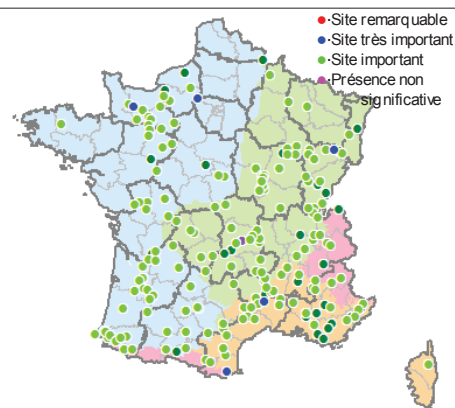
Habitat 3250 sur la Cèze

ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- A l'échelle de l'Europe, l'aire de répartition de l'écrevisse à pieds blancs se limite à la partie Ouest du continent. En France on la trouve encore dans de nombreux départements (72 au total) mais les populations sont généralement de taille très réduite, morcelée et en régression partout.
- Cette espèce est actuellement cantonnée aux parties les plus apicales des cours d'eau et à de rares exceptions près elle colonise des ruisseaux de moins de 3-4 m de large. La bibliographie montre que cela n'a pas été toujours le cas. Bien au contraire, cette espèce posséderait une large amplitude typologique (de B0 à B7, avec un *preferendum*, en termes d'abondances optimales, se situant vers B4 et B5, selon la biotypologie de Verneau).
- Elle se rencontre dans des ruisseaux frais, à courants variés, pas forcément rapides, qui possèdent de nombreux abris liés à la granulométrie des fonds, au chevelu racinaire, aux sous-berges ou encore à la végétation du lit mineur. Elle colonise aussi bien les cours d'eau sur substrat calcaire que granitique. C'est une espèce caractéristique des eaux de bonne qualité.
- En termes d'habitats d'intérêt communautaires les habitats suivants lui conviennent parfaitement (92 A0, 91 E0, 3240, 3250, 3260, 3280).

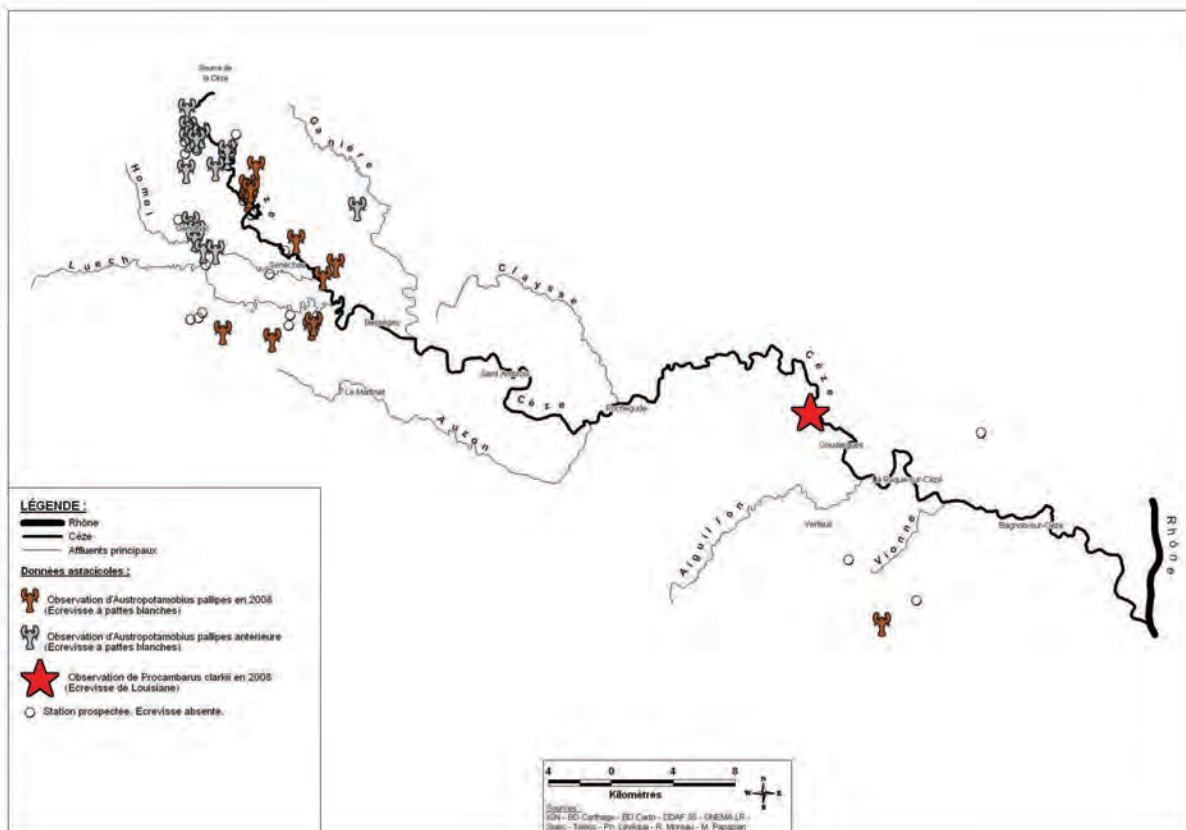
Répartition géographique

Répartition en France
(source : site Natura 2000)



Distribution

- Les données disponibles sont toutes issues de prospections par recherches visuelles nocturnes et par pêches électriques dans une moins large mesure, conduites par le Service départemental de l'ONEMA entre 2006 et 2008.
- Ces investigations, dirigées sur le bassin amont de la Cèze, ont permis de mettre en évidence 30 localités abritant l'espèce (pour 64 sites prospectés). Cette écrevisse est présente dans le périmètre du site d'IC amont FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech », sur la Cèze amont et plusieurs petits affluents, ainsi que sur différents affluents rive droite du Luech.
- Toujours dans le haut bassin de la Cèze, mais cette fois-ci en dehors du site d'IC « Hautes vallées de la Cèze et du Luech », l'écrevisse à pieds blancs a été observées dans le cours amont du ruisseau de Broussous, affluent rive droite du Luech (commune de La Vernarède), dans le haut Homol à Génolhac (en amont de la confluence avec l'Amalet) et enfin dans le ruisseau d'Abeau (affluent de la Ganière).
- Le bassin de la Cèze à l'aval de Saint-Ambroix n'a pas été prospecté à l'exception du ruisseau de la Brive à Cavillargues (affluent rive gauche de la haute Tave) qui se situe en dehors du site d'IC « La Cèze et ses gorges ». Au sein de ce dernier il n'existe donc aucune localité connue.



Écrevisse à pattes blanches sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

État de conservation et tendances évolutives	■ L'état de conservation de l'écrevisse à pieds blancs, à l'image des poissons, n'est pas définissable sans donnée quantitative recueillie dans le cadre de protocoles d'échantillonnages adaptés. Dans le bassin de la Cèze, aucune donnée collectée jusqu'à ce jour ne permet de quantifier les populations observées. ■ A titre indicatif les bornes suivantes sont données comme repère de « l'état de conservation » des populations d'écrevisse à pieds blancs (Référence établie par ONEMA-Dir n°8, effectifs en indiv/1 000 m²) : Densité très forte : > 700 Densité faible : < 20 ■ D'après les agents du Service départementale de l'ONEMA du Gard, plusieurs ruisseaux abriteraient des populations pourvues de différentes classes d'âges et de taille importante. ■ Les connaissances de la répartition de l'espèce reste encore très fragmentaire dans le bassin amont de la Cèze et son pour ainsi dire nulle dans tout le bassin aval. En termes de peuplement de référence les données sont inexistantes. ■ On est donc très loin de pouvoir statuer sur l'état de conservation de l'écrevisse à pieds blancs. Les nombreux contacts avec cette espèce réalisés par l'ONEMA laissent deviner un fort potentiel et militent pour une évaluation scientifique à large échelle des populations. La régression constante de cette espèce partout en France du fait de sa forte sensibilité aux pollutions et à la dégradation du milieu donne un caractère urgent à ces recherches. ■ L'écrevisse à pieds blancs figure sur la liste rouge des espèces menacées en France métropolitaine et sur la liste rouge mondiale (degré de menace vulnérable selon les critères de l'UICN).
Menaces	■ <u>Qualité de l'eau</u> : pollutions organique, toxiques, Matières en suspension. ■ <u>Modification du régime hydrologique et thermique</u> des cours d'eau. ■ <u>Pompages et Assèchement</u> des têtes de bassin ■ <u>Destruction ou banalisation des habitats</u> ■ <u>Expansion des écrevisses américaines</u> (notamment <i>Pascifastacus leniusculus</i>) concurrence pour la nourriture, les abris et surtout risque très élevé de transmissions de maladies.
Besoins de connaissance	■ Poursuivre les recherches l'écrevisse pieds blancs sur l'ensemble du bassin. ■ Nécessité de l'acquisition de données quantitatives pour dresser l'état de conservation de l'espèce. ■ Mise en place de stations de référence dans les deux sites et hors périmètre Natura 2000 en prenant en compte la biotypologie de l'espèce et les singularités des différents sous-bassins.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Mesures de gestion
conservatoire
adaptées aux sites

- Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires.
- Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde de l'écrevisse à pieds blancs.
- Intégrer les bassins de l'Homol, du ruisseau de Broussous (affluent rive droite du Luech) et de la Ganière dans le périmètre du site « Haute vallée de la Cèze et du Luech » qui abritent plusieurs populations susceptibles de constituer des « réservoirs biologiques » pour la Cèze amont.
- Lutte contre les écrevisses invasives (réglementation, sensibilisation mais aussi restauration des milieux).



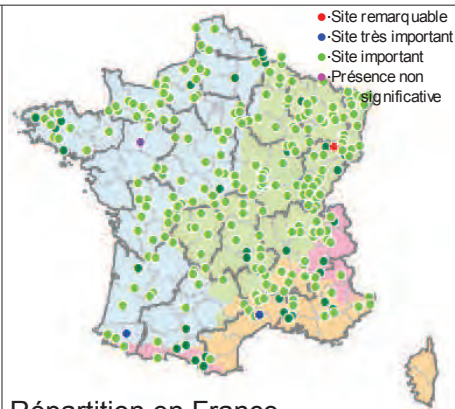
GUY PÉRIAT

ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- Le chabot a une aire de distribution qui couvre l'ensemble de l'Europe au nord de l'Espagne, y compris l'Angleterre (absent de l'Irlande et de l'Écosse), une partie de la Suède et de la Finlande et les eaux littorales de la Mer Baltique. Elle s'étend à l'est jusqu'au bassin de la Petchora. Au sud, sa distribution comprend les Alpes, les lacs du bassin du Rhin, du Rhône et du Pô ainsi que de l'Adriatique. On le rencontre en Italie uniquement dans le bassin du Tibre et en Dalmatie. En France, il est présent sur tout le réseau hydrographique sauf en Corse.
- Le chabot a un comportement territorial marqué et des capacités migratoires limitées. Les flux de gènes entre les populations sont rares à totalement absents. Chaque bassin versant possède ainsi ses spécificités. Actuellement, une quinzaine d'espèces sont reconnues à travers l'Europe. La phylogénie est toutefois loin d'être terminée. En méditerranée, les populations isolées en tête de bassin de chaque réseau hydrographique constituent souvent une espèce endémique. La restriction des habitats par pompage excessif des sources, la pollution et la destruction du milieu de vie mettent en péril les peuplements de chabot. Le réchauffement climatique aura certainement un impact sur ses populations. Certaines espèces uniques courent donc un danger d'extinction.
- Le chabot réalise son cycle de vie dans des secteurs à fonds grossiers (galet, pierre) à écoulement rapide et oxygéné. Un tri granulométrique varié et la 'propreté' des fonds ont toute leur importance pour que les individus de toutes tailles puissent jouir d'un maximum de caches.
- Il peut vivre dans la partie apicale des cours d'eau dès lors que la température n'est pas trop froide. Il peut se développer assez bas sur le réseau hydrographique, y compris dans des cours d'eau assez larges est peu pentus si la qualité de l'eau et du milieu lui conviennent. En termes de zonation piscicole il est théoriquement présent du B1 au B6 (typologie de Verneaux), c'est à dire qu'il couvre schématiquement l'ensemble des zones à truite et à ombre. En termes d'habitats d'intérêt communautaires les habitats suivants lui conviennent parfaitement (92 A0, 91 E0, 3240, 3250, 3260, 3280)

Répartition
géographique

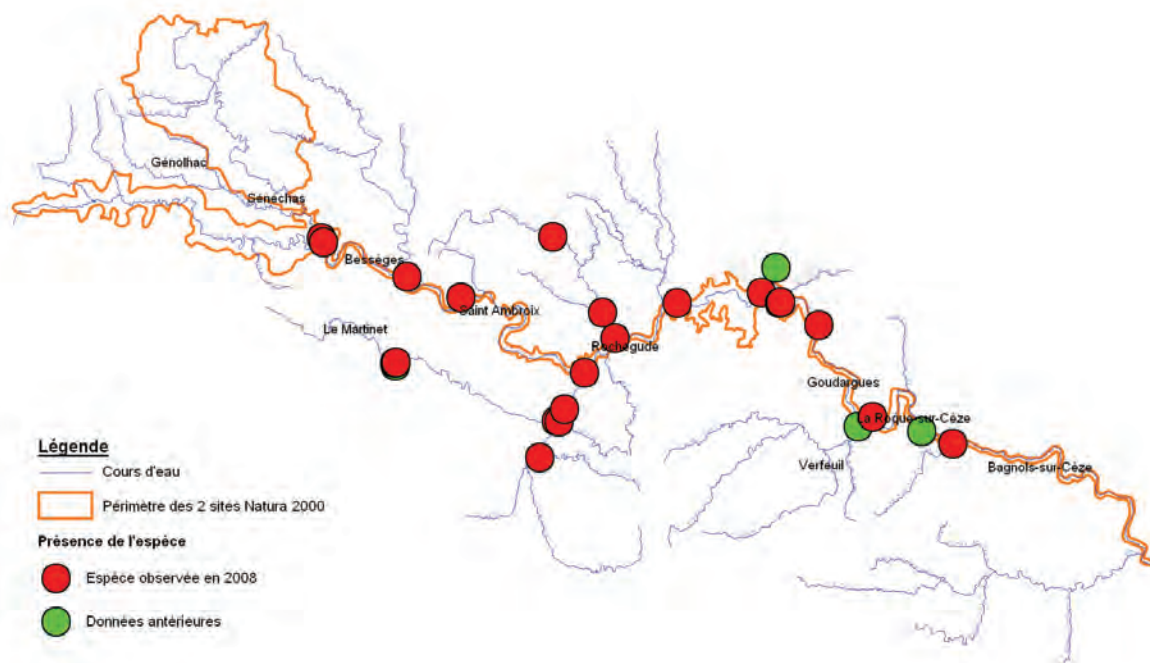
Aire de répartition en Europe

Répartition en France
(source : site Natura 2000)

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Distribution

- Les recherches effectuées en 2008 sur 64 stations dans le cadre des inventaires préalables à la réalisation du DOCOB constituent l'essentiel des données disponibles. Avant cette date la présence du chabot n'a été démontrée que dans 5 localités (4 cours d'eau) seulement, aucune dans le site amont. Les échantillonnages réalisés en 2008 ont révélé 21 présences supplémentaires (voir cartes ci-après) ce qui porte à 10 le nombre de cours d'eau pour les deux sites où l'espèce est connue actuellement.
- Dans le site amont, l'espèce n'est recensée que dans 4 stations : sur la Cèze à Chambon, Robiac-Rochessadoule et Meyrannes et sur le Luech aval à Chambon.
- Dans le site aval, le chabot a été recensé dans pratiquement tous les sites prospectés entre Tharaux et l'aval de La Roque sur Cèze. De part et d'autre de ce secteur il n'est référencé sur aucune station prospectée. Sabran constitue le point le plus aval connu pour cette espèce.
- Hors site : le chabot est présent principalement dans les bassins de l'Auzonnet et de l'Auzon, de la Claysse et de l'Aiguillon. Il n'a pas été mis en évidence dans les bassins de la Ganière, de l'Homol, du Romejac, du ruisseau de Vionne et de la Tave. De nombreux secteurs de cours d'eau restent encore vierges de toute prospection.



Chabot sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

État de
conservation et
tendances
évolutives

- L'état de conservation du chabot, comme de l'ensemble des espèces de poissons en général, n'est pas définissable sans donnée quantitative recueillie dans le cadre de protocoles d'échantillonnages adaptés. Dans le bassin de la Cèze, la majorité des données collectée jusqu'à ce jour ne permet pas de quantifier les populations observées. Seules 13 opérations réalisées en 2007 et 2008 sur 13 sites distincts autorisent une quantification et constituent une première approche de l'état de conservation de l'espèce dans la zone d'étude.
- On admet les bornes suivantes comme repère de « l'état de conservation » des populations de chabot (Référence établie par ONEMA-Dir n°8, effectifs en indiv/1 000 m², biomasse en kg/ha) :

	Effectif	biomasse
Densité très forte	> 600	> 40
Densité forte	300 - 600	20 - 40
Densité moyenne	150 – 300	10 - 20
Densité faible	75 – 150	5 -10
Densité très faible	< 75	< 5
- Sur les 6 stations «repère » où le chabot est présent, seule l'Auzon à Rivières abrite une densité très forte (853 ind/1 000 m² pour 24 kg/ha). Dans les autres stations la population de chabot est jugée très faiblement à faiblement présente, y compris sur la Cèze (entre 18 et 115 ind/1 000 m² et entre moins de 1 kg à 36 kg/ha).
- Le chabot est une espèce sensible au réchauffement des eaux. Elle est menacée de disparition sur le site. Elle constitue un enjeu de conservation plus fort que le toxostome.
- L'acquisition de données quantitatives est indispensable pour avoir une vision objective élargie à l'ensemble du bassin.

Menaces

- Qualité eau : colmatage des fonds de nature minérale ou organique. Les algues filamenteuses accrochent très facilement l'opercule (pointe et épine saillante) ainsi que les nageoires pectorales (position plaquée sur le substrat) des chabots et constituent de ce fait un véritable « piège » pour cette espèce aux mœurs benthiques.
- Destruction ou banalisation des habitats
- Modification du régime hydrologique et thermique des cours d'eau .
- Pompage pendant les étiages en période chaude
- Impact fort du barrage de Sénéchas sur la température à l'aval (réchauffement sensible jusqu'à la confluence de l' Auzon et de l'Aiguillon). Le suivi de la température effectué en 2008 (année qui n'a pas été particulièrement chaude) dans le cadre de l'état des lieux préalable au DOCOB, montre que la température létale du chabot (27,5°C) est atteinte ou dépassée sur la Cèze jusqu'à l'amont de la confluence avec l'Aiguillon (valeurs extrêmes).
- Hybridation avec des individus introduits accidentellement.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Mesures de gestion
conservatoire
adaptées aux sites

- Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau et de la restitution d'une eau plus fraîche à partir de Sénéchat, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires.
- Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde des chabots.
- Intégrer le bassin de l'Auzon dans le périmètre du site « La Cèze et ses gorges » qui abritent plusieurs populations susceptibles de constituer des « réservoirs biologiques » pour la Cèze aval.

Besoins de
connaissance

- Poursuivre les recherches de l'espèce sur l'ensemble du bassin, notamment sur le Luech où une seule localité est connue et sur la Cèze où l'espèce apparaît uniquement à l'aval de la confluence avec la Ganière.
- Nécessité de l'acquisition de données quantitatives pour dresser l'état de conservation des chabots couplée à des recherches sur l'identification des espèces en place et du niveau d'endémisme éventuel.
- Mise en place de stations de référence dans les deux sites et hors périmètre Natura 2000 adaptées à la biotypologie de l'espèce et aux singularités des différents sous-bassins.



JEAN-PHILIPPE VANDELLE



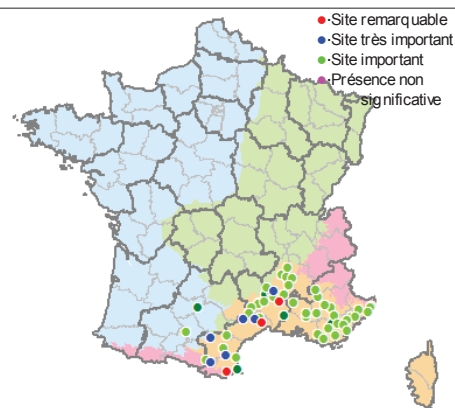
MICHEL ROGGO

ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- Le barbeau méridional est une espèce méditerranéenne strictement limitée au Sud-Est de la France et au Nord-Ouest de l'Espagne.
- Dans le Sud de la France il est présent majoritairement en région PACA et en Languedoc-Roussillon.
- Le barbeau méridional affectionne les zones courantes et bien oxygénées des petits et moyens cours d'eau. Il peut vivre en plaine dans des rivières plus larges, mais il y est concurrencé par le barbeau fluviatile.
- Cette espèce se reproduit entre mai et juillet sur des fonds de graviers et de petits galets lorsque la température de l'eau dépassent 14 °C. Cet aspect de sa biologie le rend particulièrement vulnérable aux assecs et à la pollution.
- Particulièrement adapté aux conditions hydrologiques extrêmes et supportant des températures élevées, le barbeau méridional est l'espèce emblématique des têtes de bassin méditerranéennes.
- D'un point de vue biotypologique, le barbeau méridional est susceptible de s'étendre de la zone à truite supérieure (B3 selon VERNEAU, 1973) jusqu'à la zone à Barbeau fluviatile (B7), où les deux espèces peuvent entrer en concurrence, souvent au détriment du barbeau méridional.

Répartition géographique

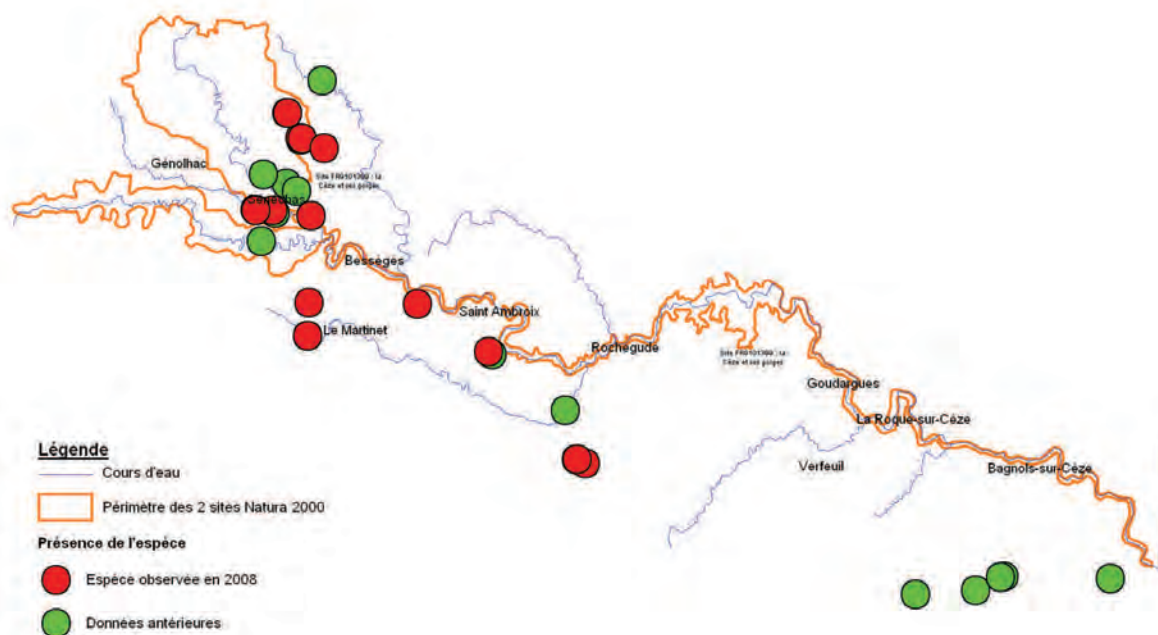
Répartition en France
(source : site Natura 2000)



CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Distribution

- Sur 64 stations étudiées en 2008 dans le cadre des inventaires préalables à la réalisation du DOCOB, 15 comportent du barbeau méridional. Au total 11 cours d'eau sont concernés uniquement dans le site FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech ». Absente du site aval FR9101399 « La Cèze et ses gorges », l'espèce a pourtant été récemment mise en évidence dans différents sous-bassins adjacents au site.
- Sites amont et aval : l'espèce est recensée uniquement dans le site amont « Haute vallée de la Cèze et du Luech » mais n'a pas été mise en évidence récemment ni dans le Luech (dernier contact connu en 1997) ni dans la Cèze (aucun contact connu).
- Hors site : Le barbeau méridional a été mis en évidence récemment (2008) dans des bassins et sous-bassins qui se rattachent géographiquement aux deux SIC : notamment pour le site amont, la Ganière (et son affluent le ruisseau d'Abeau), ainsi que l'Homol, et pour le site aval, le Valat de Vébron (aval de Saint-Ambroix), l'Auzon, l'Auzonnet et le Valat de Séguissous. L'espèce semble également bien implantée dans le bassin de la Tave (connue depuis 1997, confirmée en 2007).



Barbeau méridional sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

État de conservation et tendances évolutives

- L'état de conservation du barbeau méridional, comme de l'ensemble des espèces de poissons en général, n'est pas définissable sans donnée quantitative recueillie dans le cadre de protocoles d'échantillonnages adaptés. Dans le bassin de la Cèze, la majorité des données collectées jusqu'à ce jour ne permet pas de quantifier les populations observées. Seules 13 opérations réalisées en 2007 et 2008 sur 13 sites distincts autorisent une quantification et constituent une première approche de l'état de conservation de l'espèce dans la zone d'étude.
- On admet les bornes suivantes comme repère de « l'état de conservation » des populations de barbeau méridional (Référence établie par ONEMA-Dir n°8, effectifs en indiv/1 000 m², biomasse en kg/ha) :

	Effectif	biomasse
Densité très forte	> 78	> 38
Densité forte	39 - 78	19 - 38
Densité moyenne	20 - 39	9,5 - 19
Densité faible	10 - 20	4,75 - 9,5
Densité très faible	< 10	< 4,75
- Les 3 stations «repère » où le barbeau méridional est présent, abrite des densités moyenne à très forte (entre 36 et 330 ind/1 000 m²). Les densités les plus fortes sont observées dans l'Auzon et dans le Vébron à Saint-Ambroix.
- De toutes les espèces Natura 2000, le barbeau méridional est avec le blageon celle qui est la mieux représentée dans le site d'IC amont. Plus globalement, elle est incontestablement l'espèce la plus représentée dans les petits cours d'eau. Et à ce titre elle constitue un indicateur idéal pour suivre leur état de santé à l'échelle de l'ensemble du bassin.
- Globalement, le bassin de la Cèze est sans doute un bassin majeur pour la conservation de cette espèce en France.
- Le barbeau méridional est sur la liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine (NT : quasi menacée selon les critères de l'UICN).

Menaces

- Qualité eau : colmatage des fonds de nature minérale ou organique, rejets
- Destruction ou banalisation des habitats en général et dégradation des petits cours d'eau en particulier
- Modification du régime hydrologique et thermique des cours d'eau.
- Pompage pendant les étiages en période chaude
- Concurrence avec le barbeau fluviatile si celui-ci étend son territoire vers celui du BAM (franchissabilité des seuils, introduction,...)

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	■ Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires. ■ Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde du barbeau méridional. ■ Intégrer les bassins de l'Homol et de la Ganière dans le périmètre du site « Haute vallée de la Cèze et du Luech » qui abritent plusieurs populations susceptibles de constituer des « réservoirs biologiques » pour la Cèze amont. ■ Même remarque pour le bassin de l'Auzon qui joue ce rôle par rapport au site de la « La Cèze et ses gorges ».
Besoins de connaissance	■ Poursuivre les recherches de l'espèce sur l'ensemble du bassin, y compris les petits cours d'eau. Mettre l'accent sur le bassin du Luech où le dernier contact avec l'espèce remonte à 1997 et sur le cours même de la Cèze où sa présence reste à démontrer. ■ Nécessité de l'acquisition de données quantitatives pour dresser l'état de conservation du barbeau méridional couplée à des comptages subaquatiques (plongeurs) dans les fosses qui peuvent lui servir de refuge. ■ Mise en place de stations de référence dans le site amont et hors périmètre Natura 2000 dans différents affluents ou sous-affluents de la Cèze en fonction de la biotypologie de l'espèce et des singularités des différents sous-bassins.



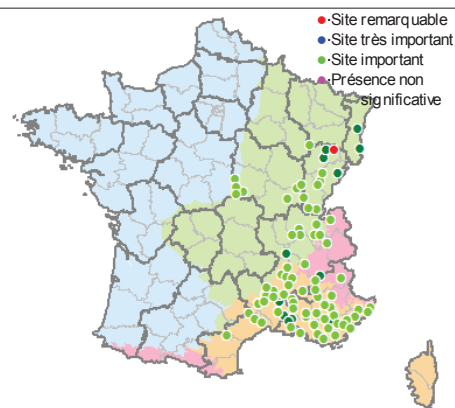
© Gilbert Paquet

ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- L'espèce est naturellement présente dans le bassin du Rhône et les fleuves côtiers méditerranéens mais également dans le Rhin, dans son cours frontière entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg, qui constitue la limite septentrionale de son aire de répartition. Au sud, sa limite de répartition occidentale sur les bassins côtiers semble être le fleuve Hérault (CHANGEUX et al., 1995, ONEMA, synthèse RHP, 2007).
- Selon KEITH et ALLARDI (2001), il n'existerait en France qu'une seule espèce commune au bassin du Rhône et aux fleuves côtiers méditerranéens qu'il conviendrait d'appeler *Telestes souffia* (agassizi).
- Le blageon n'est pas une espèce de tête de bassin à proprement parlé ce qui ne l'empêche pas d'affectionner les cours d'eau à énergie assez forte et à fond graveleux ou pierreux riches en habitats de bordure associant eaux vives et branchages immergés de la ripisylve. La reproduction a lieu de fin mars à début mai sur les fonds de graviers-galets en zone courante.
- Il montre une faible tolérance aux températures élevées. En termes de zonation piscicole il est théoriquement présent du B3 au B8 (typologie de Verneaux), avec une préférence pour le B6, c'est à dire qu'il couvre schématiquement la majeure partie des zones à truite et à ombre.
- En termes d'habitats d'intérêt communautaires les habitats suivants lui conviennent parfaitement (92 A0, 91 E0, 3240, 3250, 3260, 3280).

Répartition géographique

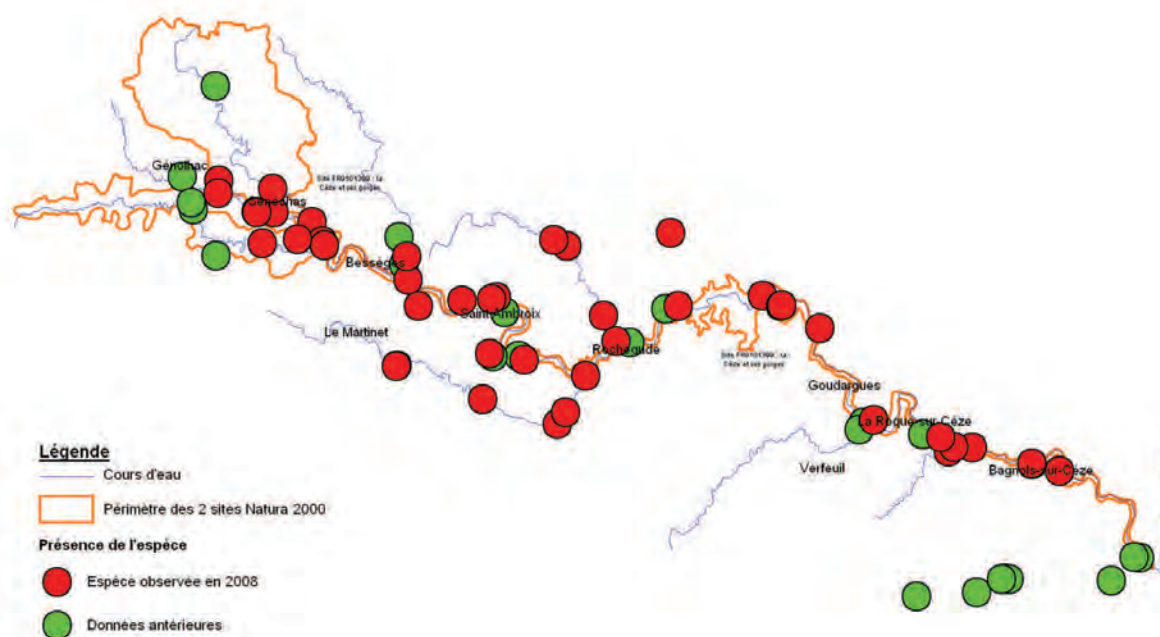
Répartition en France
 (source : site Natura 2000)



CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE
Distribution

■ Si les premières données exploitables datent des années 1995, la majorité d'entre elles a été obtenue après 2000. Les recherches effectuées en 2007 et surtout en 2008 grâce à l'ajout de 64 stations dans le cadre des inventaires préalables à la réalisation du DOCOB, constituent l'essentiel des données récentes disponibles. Entre 1995 et 2008, le blageon a été contacté dans 65 sites (sur un total de 100). Il est présent dans la majorité des sites échantillonnés en 2008 (42). Parmi les espèces d'IC du bassin de la Cèze, le blageon est sans conteste la plus répandue. Les données les plus récentes montrent qu'elle colonise de nombreux cours d'eau sur l'ensemble du bassin de la Cèze. Les 2 sites d'IC sont concernés - FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » et FR9101399 « La Cèze et ses gorges » ainsi que de nombreux secteurs hors site d'IC :

- Dans le site amont, l'espèce est recensée dans 20 stations, sur la Cèze de part et d'autre de Sénéchas, et sur plusieurs sites du Luech au Chambon.
- Dans le site aval, le blageon a été recensé dans tous les sites prospectés entre Saint-Ambroix et Bagnols-sur-Cèze.
- Hors site : le blageon est présent sur l'Homol à Sénéchas et son affluent le ruisseau d'Amalet à Génholac, dans les bassins de la Ganière aval à Ganière, de l'Auzonnet, de l'Auzon, de la Claysse, de la Vionne, du Romejac. Il est connu dans le bassin de la Tave.


Blageon sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE
**État de
conservation et
tendances
évolutives**

- L'état de conservation du blageon, comme de l'ensemble des espèces de poissons en général, n'est pas définissable sans donnée quantitative recueillie dans le cadre de protocoles d'échantillonnages adaptés. Dans le bassin de la Cèze, la majorité des données collectée jusqu'à ce jour ne permet pas de quantifier les populations observées. Seules 13 opérations réalisées en 2007 et 2008 sur 13 sites distincts autorisent une quantification et constituent une première approche de l'état de conservation de l'espèce dans la zone d'étude.
- On admet les bornes suivantes comme repère de « l'état de conservation » des populations de chabot (Référence établie par ONEMA-Dir n°8, effectifs en indiv/1 000 m², biomasse en kg/ha) :

	Effectif	biomasse
Densité très forte	> 304	> 32
Densité forte	152 - 304	16 - 32
Densité moyenne	76 – 152	8 - 16
Densité faible	38 – 76	4 - 8
Densité très faible	< 38	< 4
- Sur les 9 stations «repère » où le blageon est présent, seule la Cèze à Goudargues et l'Homol à Sénéchat abritent une densité très forte (respectivement 305 et 462 ind/1 000 m² pour 83 et 84 kg/ha). Dans le Luech à Chambougau et l'Auzon à Rivières, les quantités sont moyennes. Ailleurs, la population du blageon est jugée très faiblement à faiblement présente.
- L'acquisition de données quantitatives est indispensable pour avoir une vision objective élargie à l'ensemble du bassin et donc mieux préciser les menaces.

Menaces

- Qualité de l'eau : colmatage des fonds de nature minérale ou organique.
- Modification du régime hydrologique et thermique des cours d'eau.
- Destruction ou banalisation des habitats d'eaux vives et particulièrement des habitats de bordure associant la ripisylve
- Obstacles aux déplacements et aux migrations
- Impact fort du barrage de Sénéchas sur la température à l'aval : réchauffement sensible jusqu'à la confluence de l'Auzon et de l'Aiguillon où la température a atteint et dépassé 27,5°C sur la Cèze en 2008 (suivi de la température effectué dans le cadre de l'état des lieux préalable au DOCOB).
- Le blageon est sur la liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine (NT : quasi menacée selon les critères de l'UICN) et a été ajouté récemment sur la liste rouge mondiale de l'UICN.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	■ Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau et de la restitution d'une eau plus fraîche à partir de Sénéchat, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires. ■ Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde du blageon. ■ Favoriser la libre circulation pour l'accès aux frayères des petits cours d'eau. ■ Intégrer les bassins de l'Homol et de la Ganière dans le périmètre du site « Haute vallée de la Cèze et du Luech » qui ressortent comme des enjeux forts pour le maintien de l'espèce.
Besoins de connaissance	■ Nécessité de l'acquisition de données quantitatives pour dresser l'état de conservation du blageon. ■ Mise en place de stations de référence dans les deux sites et hors périmètre Natura 2000 en prenant en compte la biotypologie de l'espèce et les singularités des différents sous-bassins.

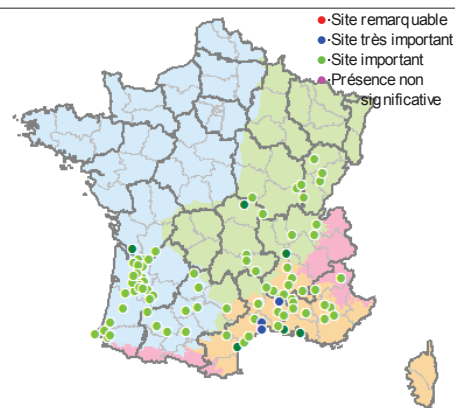


ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- Le toxostome est autochtone des bassins du Rhône, de la Garonne et de l'Adour selon Spillmann, 1961 et Grégoire, 1983). L'espèce est présente actuellement dans le bassin de la Loire (Allier, basse Sioule, source ONEMA).
- Comme le blageon, le toxostome est un adepte des eaux vives à fond graveleux ou pierreux. Pour sa reproduction (entre mars et mai) il peut remonter le cours des affluents de petites tailles à la recherche des substrats favorables au dépôt des oeufs.
- Ce poisson qui vit en bancs se nourrit d'algues benthiques qu'il racle inlassablement sur les galets. Lorsque le soleil brille et qu'il prend sa nourriture ses flancs miroitent de manière très caractéristique à chaque mouvement comme on peut l'observer aussi avec le hotu.
- Le toxostome possède une répartition longitudinale proche de celle du blageon même si elle s'étend moins à l'amont que ce dernier (B5 à B8 - preferendum en B6/B7 – selon Verneaux, soit de la truite moyenne à la zone à barbeau).
- En termes d'habitats d'intérêt communautaires les habitats suivants lui conviennent parfaitement (92 A0, 91 E0, 3240, 3250, 3260, 3280).

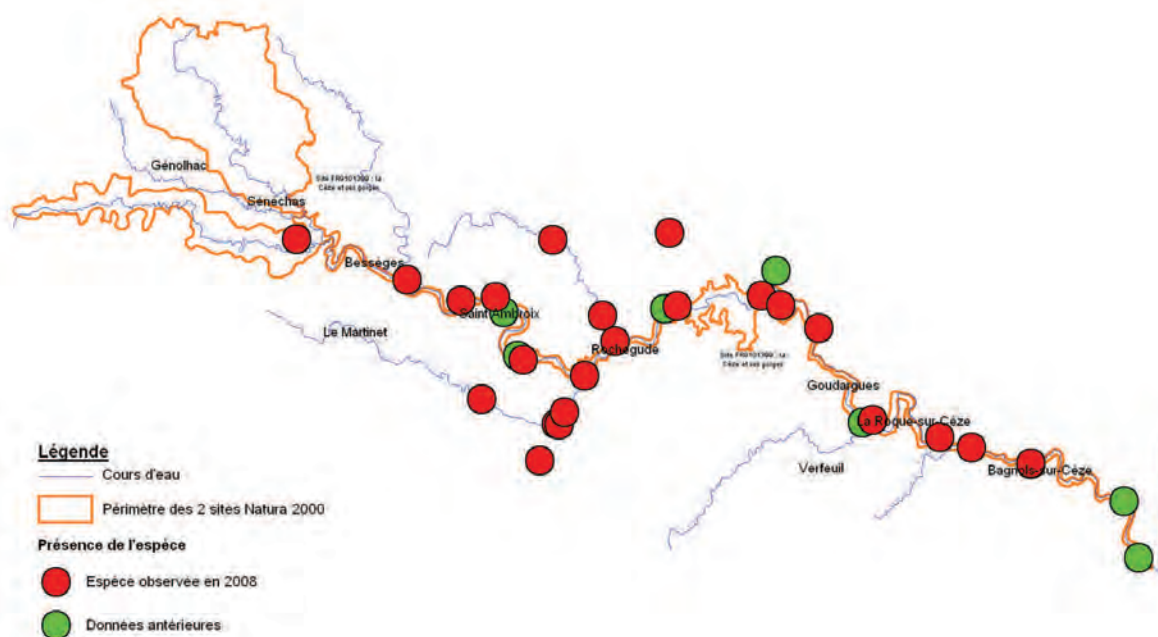
Répartition géographique

Répartition en France
 (source : site Natura 2000)



CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE
Distribution

- Si les premières données exploitables datent des années 1995, la majorité d'entre elles a été obtenue après 2000. Les recherches effectuées en 2007 et surtout en 2008 grâce à l'ajout de 64 stations dans le cadre des inventaires préalables à la réalisation du DOCOB, constituent l'essentiel des données récentes disponibles. Entre 1995 et 2008, le toxostome a été contacté dans 31 sites (sur un total de 100). Les pêches de 2008 ont permis de révéler sa présence dans le site d'IC amont FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » (42). Mais il est surtout répandu dans le site d'IC aval FR9101399 « La Cèze et ses gorges » où, avec le blageon, il offre la plus forte occurrence de toutes les espèces de poisson d'IC du bassin de la Cèze (y compris dans de nombreux secteurs hors site d'IC).
- Dans le site amont, l'espèce est recensée uniquement sur le Luech au Chambon (1 station) et sur la Cèze à l'amont de Saint-Ambroix (3 stations au total).
- Dans le site aval, le toxostome a été recensé dans la plupart des sites prospectés entre Saint-Ambroix et Bagnols-sur-Cèze.
- Hors site : le toxostome est bien implanté dans le bassin de l'Auzon (Auzon, Auzonnet, Alauzène), dans la Claysse. Il est présent dans le ruisseau de Chantabre à Barjac (bassin du Romejac).


Toxostome sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE
**État de
conservation et
tendances
évolutives**

- L'état de conservation du toxostome, comme de l'ensemble des espèces de poissons en général, n'est pas définissable sans donnée quantitative recueillie dans le cadre de protocoles d'échantillonnages adaptés. Dans le bassin de la Cèze, la majorité des données collectée jusqu'à ce jour ne permet pas de quantifier les populations observées. Seules 13 opérations réalisées en 2007 et 2008 sur 13 sites distincts autorisent une quantification et constituent une première approche de l'état de conservation de l'espèce dans la zone d'étude.
- On admet les bornes suivantes comme repère de « l'état de conservation » des populations de toxostome (Référence établie par ONEMA-Dir n°8, effectifs en indiv/1 000 m², biomasse en kg/ha) :

	Effectif	biomasse
Densité très forte	> 138	> 100
Densité forte	69 - 138	50 - 100
Densité moyenne	35 - 69	25 - 50
Densité faible	17 - 35	12,5 - 25
Densité très faible	< 17	< 12,5
- 1 seule station sur les 5 stations «repère » où le toxostome est présent, abrite une densité très forte. Il s'agit de la Cèze à Goudargues (251ind/1 000 m² pour 194 kg/ha). Dans les autres sites, les quantités sont moyenne (Cèze à Saint-Victor-de-Malcap) ou très faible (Auzon à Rivières, Cèze à Robiac et à Saint-Michel d'Euzet).
- Les connaissances en termes de peuplement de référence sont donc très largement insuffisantes et doivent être complétées pour mieux préciser les menaces qui pèsent sur l'espèce d'autant qu'elle est en forte régression sur l'axe Rhône-Saône et qu'elle est considérée comme quasi menacée en France (liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine, déc 2009).

Menaces

- Qualité de l'eau : colmatage des fonds de nature minérale ou organique.
- Modification du régime hydrologique et thermique des cours d'eau.
- Destruction ou banalisation des habitats d'eaux vives
- Obstacles aux déplacements et aux migrations
- Impact fort du barrage de Sénéchas sur la température à l'aval : réchauffement sensible jusqu'à la confluence de l'Auzon et de l'Aiguillon où la température a atteint et dépassé 27,5°C sur la Cèze en 2008 (suivi de la température effectué dans le cadre de l'état des lieux préalable au DOCOB).
- Problème d'introggression par le hotu (*Chondrostoma nasus*) de plus en plus avéré sur le bassin du Rhône en général et potentiel sur le bassin de la Cèze où les 2 espèces sont présentes (Cèze, Auzon, ONEMA 2005 à 2008).

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	■ Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau et de la restitution d'une eau plus fraîche à partir de Sénéchat, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires. ■ Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde du blageon. ■ Favoriser la libre circulation pour l'accès aux frayères des petits cours d'eau. ■ Intégrer le bassin de l'Auzon dans le périmètre du site « La Cèze et ses gorges » qui abritent plusieurs populations susceptibles de constituer des « réservoirs biologiques » pour la Cèze aval.
Besoins de connaissance	■ Poursuivre les recherches de l'espèce sur l'ensemble du bassin, notamment sur le Luech où une seule localité est connue et sur la Cèze où l'espèce apparaît uniquement à l'aval de la confluence avec la Ganière. ■ Nécessité de l'acquisition de données quantitatives pour dresser l'état de conservation du toxostome couplée à des études génétiques (problème d'introggression par le hotu). ■ Mise en place de stations de référence dans les deux sites et hors périmètre Natura 2000 en prenant en compte la biotypologie de l'espèce et les singularités des différents sous-bassins.

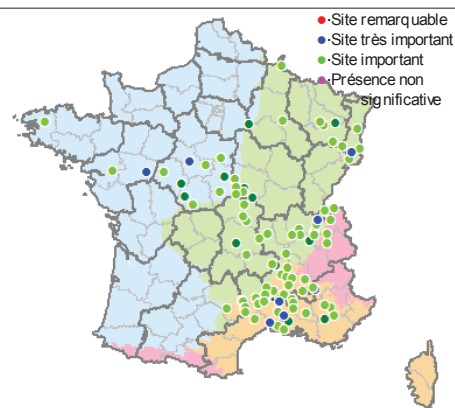


ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- Le castor d'europe mesure entre 90 et 120 cm (avec la queue) et pèse entre 12 et 38 kg selon les régions.
- Le castor habite tous types de cours d'eau, généralement en plaine ou moyenne montagne (au dessous de 700 m d'altitude).
- La présence de boisement dense à prédominance de saules, peupliers, aulne, frêne, est fondamentale pour son développement. Cet espace boisé doit s'étendre sur un minimum de largeur le long du cours d'eau où sur les îles dans le lit mineur.
- Il a besoin d'eaux courantes assez lentes ou stagnantes et ne gelant pas complètement en hiver. Surtout elles doivent être permanentes avec localement des zones profondes protégeant l'entrée immergée du gîte habituellement creusé dans une berge haute mais accessible (terre-plein, plage, amas de bois morts,...).
- Les habitats d'intérêt communautaires 3240, 92 A0, 91 E0 lui procurent des biotopes favorables.

Répartition géographique

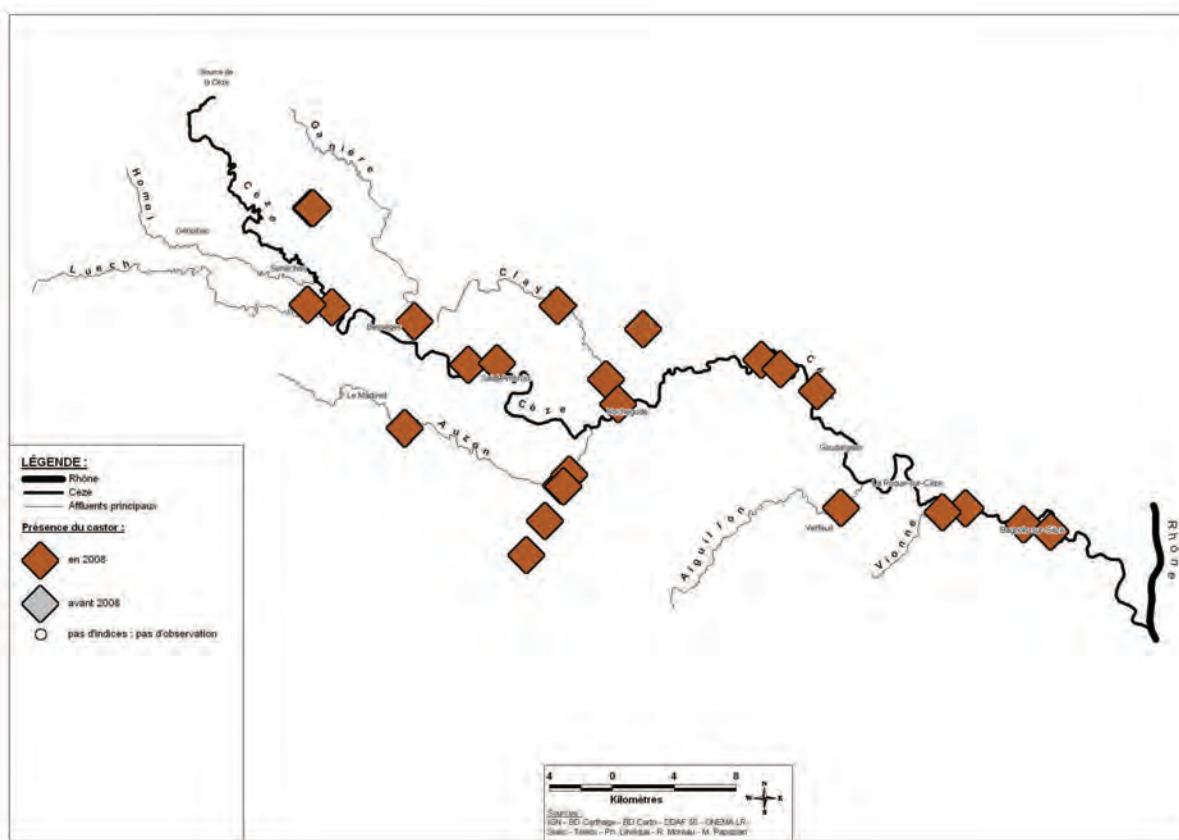
Répartition en France
(source : site Natura 2000)



CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Distribution

- Cette espèce est présente dans les deux sites d'IC FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » FR9101399 « La Cèze et ses gorges », sur l'axe Cèze de l'amont de Saint-Ambroix jusqu'à Bagnols-sur-Cèze.
- Dans le site amont, « Hautes vallées de la Cèze et du Luech », la castor fréquente aussi le Luech. En dehors de ce site et toujours dans le bassin amont de la Cèze, on la retrouve sur la Ganières et son affluent le ruisseau d'Abeau.
- Dans le bassin aval de la Cèze, Il fréquente différents cours d'eau situés en dehors du site « La Cèze et ses gorges » : la Claysse, l'Auzon, l'Alauzène et l'Aiguillon.



CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

État de
conservation et
tendances
évolutives

- En dehors d'études spécifiques sur l'espèce, non engagées à ce jour, il n'est pas possible de déterminer l'état de conservation des populations.
- Le réseau hydrographique de la Cèze, de part son importance, sa diversité et l'existence de grands secteurs peu ou pas habités et/ou fréquentés, constitue une zone favorable pour l'espèce.

Menaces

- Traitement chimiques sur les berges.
- Modification du régime hydrologique des cours d'eau.
- Destruction ou banalisation des habitats dont actions sur la ripisylve (coupe des vieux arbres, enlèvements des chablis, des embâcles). Artificialisation des berges.
- L'incision généralisée des cours d'eau est très défavorable notamment par son action sur la déstructuration de ripisylve et la disparition des bois tendres.
- Sur-fréquentation des cours d'eau, urbanisation des bords de cours d'eau.
- le castor peut, comme la loutre, être victime de collisions routières au niveau des ponts.

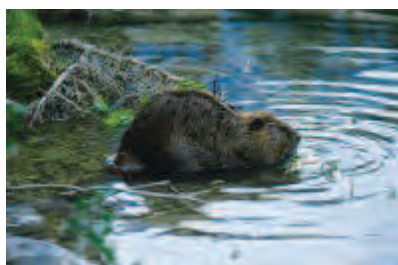
CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Mesures de gestion
conservatoire
adaptées aux sites

- Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires.
- Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde du castor.
- Entretien minimaliste de la ripisylve.
- Aménagement de passages à sec sous les ponts, adaptés aux caractéristiques de l'espèce.

Besoins de
connaissance

- Étude fine de la structure de la population et de sa dynamique sur l'ensemble du bassin.



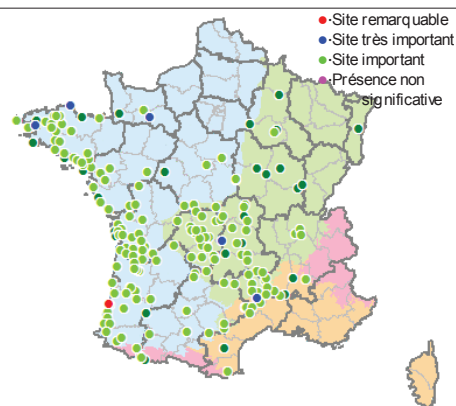
François Dunant

ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- La loutre a un corps allongé, des oreilles courtes, une tête aplatie, une queue puissante, 4 pattes palmées qui en font un animal parfaitement adapté au milieu aquatique. L'adulte peut peser jusqu'à 12 kg et mesurer 120 à 130 cm de long.
- En France la loutre est encore bien présente sur la façade atlantique et dans le massif central.
- La progression de l'espèce depuis une quinzaine d'années laisse espérer l'occupation prochaine de tous les milieux favorables de la région Languedoc-Roussillon.
- La loutre vit aussi bien dans les rivières, les plans d'eau, les zones de marécage, les eaux saumâtres et même la mer. La naturalité des berges ainsi que la présence d'une végétation ligneuse de bordure diversifiée, en contact avec l'eau, localement dense et comportant des sujets âgés (et chablis), sont fondamentaux pour le choix de son territoire. La quantité de poissons et la tranquillité sont également des critères importants pour son développement.
- Les habitats d'intérêt communautaires 3240, 92 A0, 91 E0 lui procurent des biotopes favorables.

Répartition
géographique

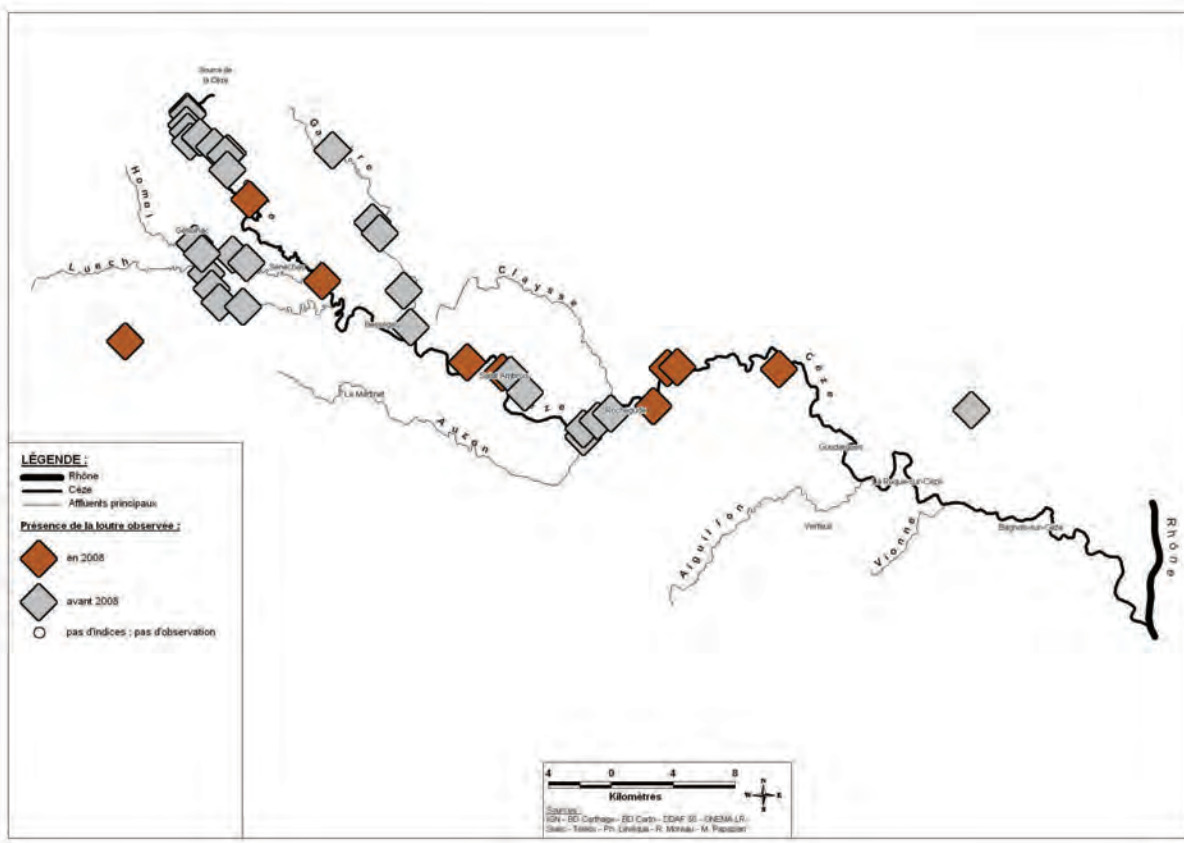
Répartition en France
(source : site Natura 2000)



CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Distribution

- Les données récentes disponibles proviennent du réseau d'observation mis en place par le Service départemental de l'ONEMA du Gard et de celui géré par le Parc National des Cévennes (recensement sur la base d'indices de présence).
- Cette espèce est présente dans les deux sites d'IC FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » FR9101399 « La Cèze et ses gorges », sur tout l'axe Cèze des sources jusqu'à l'amont de Goudargues.
- Dans le site amont, « Hautes vallées de la Cèze et du Luech », elle fréquente aussi le Luech. En dehors de ce site et toujours dans le bassin amont de la Cèze, on la retrouve sur l'Homol, la Ganières et son affluent le ruisseau d'Abeau.



Loutre sur la Cèze

État de conservation et tendances évolutives

- En dehors d'études spécifiques sur l'espèce, non engagées à ce jour, il n'est pas possible de déterminer l'état de conservation des populations.
- Le réseau hydrographique de la Cèze, de part son importance, sa diversité et l'existence de grands secteurs peu ou pas habités et/ou fréquentés, constitue une zone favorable pour l'espèce.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Menaces

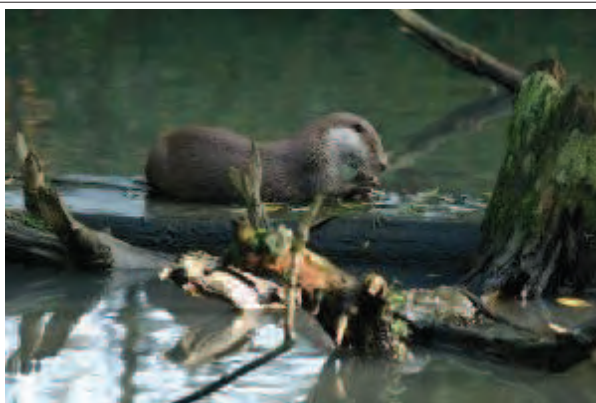
- Qualité de l'eau : pollutions en tout genre. Exposition forte aux micropolluants.
- Traitement chimiques sur les berges.
- Modification du régime hydrologique et thermique des cours d'eau.
- Destruction ou banalisation des habitats dont actions sur la ripisylve (coupe des vieux arbres, enlèvements des chablis, des embâcles). Artificialisation des berges.
- L'incision généralisée des cours d'eau est très défavorable notamment par son action sur la déstructuration de ripisylve.
- Toutes actions entraînant la diminution de la ressource piscicole.
- Sur-fréquentation des cours d'eau, urbanisation des bords de cours d'eau.
- La loutre peut, comme le castor, être victime de collisions routières au niveau des ponts.

Mesures de gestion
conservatoire
adaptées aux sites

- Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires.
- Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde de la Loutre.
- Entretien minimaliste de la ripisylve.
- Intégrer les bassins de l'Homol et de la Ganière dans le périmètre du site « Haute vallée de la Cèze et du Luech » qui offrent un important potentiel d'espaces à faible pression humaine et des corridors supplémentaires vers les bassins-versants voisins.

Besoins de
connaissance

- Etude fine de la structure de la population et de sa dynamique sur l'ensemble du bassin, y compris les principaux affluents de la basse Cèze où l'espèce n'est pas signalée à notre connaissance.



LOUTRES.BE